

fenêtres s/ cours

20 janvier 2023
Numéro 487

Le journal du SNUipp-FSU

Retraites : un NON unanime

dossier
Enseigner l'oral :
c'est à dire

élections
Le SNUipp-FSU
toujours premier

VOUS AVEZ DES PROJETS SCOLAIRES OU ASSOCIATIFS, DES RÊVES À RÉALISER ?

Organisez une vente groupée de chocolats et utilisez les bénéfices pour financer votre projet !

Tout l'art du fait main de nos Maîtres Chocolatiers

mêlant tradition et innovation et privilégiant le circuit-court

DEPUIS 1963

Avec nous, collectez le plus gros montant pour votre projet

C'est tellement simple et si performant

Plus de 40 000 projets réussis

Le meilleur accompagnement personnalisé et gratuit

LANCÉZ VOTRE ACTION C'EST SIMPLE ET RAPIDE

« Ça fait déjà 30 ans que nous accompagnons les collectivités et les associations dans leurs projets. »

Daniel Stoffel
Maître chocolatier

www.action-chocolat-daniel-stoffel.fr 03.88.63.95.95

LACHOCOLATERIEFAMILIALED'ALSACE



Photo non contractuelle, suggestion de présentation. Crédit photo : NBS&FOR.



© Millerand/NAJA

12 dossier

Enseigner l'oral : c'est à dire

Dimensions diverses ou injonctions contradictoires ne facilitent pas la tâche des PE et favorisent peu un égal accès des élèves aux savoirs.

5 l'enfant

Vie privée : un droit pour les enfants aussi

6 actu

Retraites : un NON unanime
8/ Retraites : les femmes toujours pénalisées / Plaidoyer pour la maternelle
9/ Coup de froid sur les postes / Interview Philippe Champy

10 grand angle

Le SNUipp-FSU : toujours premier



© Millerand/NAJA

21 métier&pratiques

22/ Sanctionner pour éduquer
24/ JPA le droit aux vacances
25/ Interview Nicole Raybaud-Patin, les évaluations nationales
26/ Créer n'est pas une chimère
29/ Maîtresse E : un métier qui a encore du sens

32 société

Un système de santé à bout de souffle
33/ Lycées professionnels : la colère gronde / Précarité étudiante : que fait l'État ? / Questions à Isabelle Gillette-Faye, présidente de la Fédération GAMS

30 lire/sortir!

Grand froid



34 interview

Marie-Aleth Grard
« Les parents ont des idées sur l'école et des propositions pour qu'elle n'oublie personne »

éditorial Faire front ensemble

Il faudrait donc travailler jusqu'à 64 ans minimum et cotiser au moins 43 annuités pour prétendre à une retraite à taux plein. Avec une telle annonce, la Première ministre aura réussi à obtenir une expression unanime des organisations syndicales pour appeler à une mobilisation d'ampleur dès le 19 janvier. Mais si le dossier des retraites est emblématique de l'orientation politique portée par le président de la République, les politiques éducatives et salariales ne sont pas en reste. Côté salaires, au moment d'ouvrir le deuxième temps de négociation, le ministre de l'Éducation nationale ne démord pas de sa volonté d'imposer le « pacte enseignant » qui



© Millerand/NAJA
DÈS JANVIER, MOBILISÉ-ES !

conditionne une hausse de rémunération à des missions supplémentaires. S'agissant de la politique éducative, les premières suppressions de postes depuis 2012 ont été actées alors que la baisse démographique aurait pu être l'occasion d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage. Dans le même temps, les orientations annoncées par Pap Ndiaye pour le plan maternelle ou la création d'un « conseil académique des savoirs fondamentaux » s'inscrivent dans la droite ligne de la politique menée pendant cinq ans par son prédécesseur. Politique éducative, salaires, retraites. Une même orientation tendant à creuser les inégalités est mise en œuvre. Alors dès janvier, mobilisé-es !

NICOLAS WALLET

FENÊTRES SUR COURS N° 487 du 20 janvier 2023 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Guislaine David **RÉDACTION:** Lilia Ben Hamouda, Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Guislaine David, Jean-Philippe Gadier, Claude Gautheron, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto, Blandine Turki, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJApreste / direction éditoriale: Julie Matas, graphique: Maya Carrasco **PHOTO COUV:** Mira/NAJA **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi

RÉGIE PUBLICITÉ: Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00

PRIX DU NUMÉRO: 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros

ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



Vivre sa retraite, c'est s'arrêter à temps

#PasUneAnnéeDePlus

#PasUnEuroDeMoins

#Mobilisé-es



RESPECT
Pour l'école publique
et pour celles et ceux
qui la font !

Vie privée : un droit pour les enfants aussi

Que les enfants aient une vie privée qui se doit d'être respectée ne va pas de soi... C'est pourtant ce que rappelle la Défenseure des droits dans son rapport annuel 2022 consacré au respect du

droit à la vie privée des enfants. Tout ce qui relève de leur intimité et qui doit être préservé du regard d'autrui est la base de la vie privée des enfants et des jeunes. « Ne pas

toucher mon corps si je ne suis pas d'accord », « ne pas fouiller dans mes affaires », « ne pas entrer sans toquer à ma porte »..., les enfants et les adolescent-es identifient spontanément les limites

et les interdits permettant de préserver leur intimité dans le quotidien familial, scolaire ou en institution. Cela passe par des conditions de logement qui devraient permettre à tous et à toutes de se retirer chez soi dans un lieu préservé, ou dans le cadre scolaire ou associatif, la possibilité de verrouiller les portes des toilettes ou des vestiaires. Pour que l'enfant se sente respecté dans sa vie privée, d'autres droits existants sont essentiels comme celui de connaître ses parents, d'entretenir des relations régulières avec eux ou de prendre part aux décisions le concernant.

“CONSIDÉRER LES ENFANTS, NON PLUS COMME OBJETS DE DROIT, MAIS COMME SUJETS DE DROIT.”

publics des pans intimes de sa vie personnelle. Les répercussions, pas toujours immédiates, peuvent aller jusqu'au harcèlement, au chantage ou à l'exploitation sexuelle. Tous les mineurs ont droit à la protection contre toutes les formes de violences. La vigilance des adultes est donc nécessaire, au risque d'empiéter sur leur vie privée. Il s'agit de trouver un équilibre entre ce droit et le respect de leur vie privée. Pour cela, le rapport énonce de nombreuses recommandations en direction des institutions et des ministères concernés par la vie, la santé et la protection des enfants.

L'éducation à la sexualité, au numérique, la sensibilisation à leurs droits... doivent contribuer à considérer les enfants, non plus comme objets de droit, mais comme sujets de droit. Protection et éducation «...pour leur permettre de construire une intimité suffisamment solide, résistante pour établir un rapport au monde ouvert et confiant» conclut notamment la Défenseure des droits.

PROTECTION ET ÉDUCATION

Les nouveaux usages du numérique sont aussi questionnés. La diffusion de photos ou de vidéos, par le jeune ou par ses proches, a pour effet de rendre



© Millerand/NAJA

LES ENFANTS DEVRAIENT POUVOIR SE RETIRER dans un lieu préservé du regard d'autrui.

Retraites : un NON unanime



La réforme des retraites fait reculer de deux ans l'âge de départ. L'ensemble des organisations syndicales disent leur refus par une première grève le 19 janvier.

« Meilleurs vœux et bonne santé », des mots prononcés traditionnellement à chaque nouvelle année mais qui résonnent amèrement pour la majorité des Français suite aux annonces d'Elisabeth Borne de repousser l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans. Une annonce sans surprise qui s'accompagne d'une accélération de la réforme Touraine allongeant la durée de cotisation. Pour percevoir une retraite à taux plein, il faudra avoir cotisé 43 années dès 2027 au lieu de 2035. La réponse des syndicats ne s'est pas fait attendre. L'ensemble des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC, UNSA, FSU et Solidaires) ont appelé à

se mobiliser fortement dès le 19 janvier pour s'opposer à ces mesures régressives et injustes. Comme le disait Ambroise Croizat, ancien ministre à l'initiative du système de retraites par répartition, « la retraite doit être une nouvelle étape de la vie et non l'anti-chambre de la mort ». Depuis 1945, le système de retraite s'appuie sur une forte solidarité intergénérationnelle et a permis à chaque citoyen et citoyenne de bénéficier d'une pension pour vivre dignement cette « nouvelle étape de la vie ». Cette mesure a engendré une augmentation de l'espérance de vie et une baisse du nombre de personnes retraitées pauvres.

UN CHOIX BUDGÉTAIRE

Alors qu'en 1983, François Mitterrand avait baissé l'âge de départ à la retraite à 60 ans, en 2011, Nicolas Sarkozy, le repousse à 62 ans. En 2023, Emmanuel Macron utilise les mêmes arguments qu'en 2011 et explique le déficit prévisionnel des caisses de retraites en se focalisant uniquement sur l'augmentation des dépenses. Un argument pourtant contredit par le Conseil d'orientation des retraites (COR) car financer les retraites sans travailler plus est possible. 10 mil-

liards sont nécessaires pour mettre à l'équilibre le système de répartition alors que chaque année la fraude fiscale s'élève à 80 milliards d'euros*. À nouveau, l'augmentation de l'espérance de vie est utilisée pour justifier ces mesures rétrogrades. Mais si l'espérance de vie à la naissance continue d'augmenter, celle-ci augmente lentement et il convient de pondérer cette donnée, les métiers et le niveau de vie l'impactant fortement. À 62 ans, 25% des hommes les plus pauvres sont décédés contre 5% des plus riches. Entre 55 et 64 ans, près de la moitié des salarié-es subissent un arrêt de travail imposé (chômage, maladie ...).

UNE PROFESSION IMPACTÉE

Ce nouveau recul va pénaliser notamment les plus défavorisés et les femmes qui ont majoritairement une carrière incomplète. Et la profession enseignante ne sera pas épargnée. Après la perte de re-

connaissance de la pénibilité en 1989, ce nouveau recul va percuter le métier enseignant. Gérer et conduire une classe est exigeant en termes d'investissement et d'énergie. Obliger les enseignant-es à être en classe jusqu'à minima 64 ans n'est acceptable ni pour les personnels ni pour les élèves. Sans compter que de nombreux PE n'atteindront pas une carrière complète à 64 ans et devront travailler au-delà pour prétendre à une pension pleine. Et ce n'est pas la future prise en compte des congés parentaux qui résoudra la plus grosse inégalité issue des écarts de salaires femmes-hommes impactant le montant des pensions. Il est aussi utile de rappeler que seuls les PE n'ont pas le droit de partir à la retraite à leur date anniversaire. Autant de raisons pour poursuivre et augmenter la mobilisation pour réclamer des mesures plus justes pour toutes et tous. NELLY RIZZO

*Observatoire de la justice fiscale Attac, 2022.



UNE PÉTITION INTERSYNDICALE

L'intersyndicale retraite, CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC, UNSA, FSU et Solidaires, appelle à signer une pétition pour faire reculer le gouvernement. La mesure de recul du départ à l'âge de la retraite est pour l'ensemble des organisations une mesure régressive et injustifiée. Le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) indique clairement que le système de retraites n'est pas en danger et qu'il n'y a aucune urgence financière. « Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite et renforcer les inégalités femmes-hommes. C'est le choix de l'injustice et de la régression sociale. Renforcer le système de retraites nécessite des mesures de progrès et de partage des richesses ».

À RETROUVER SUR LE SITE DE LA FSU



ATTAC a 25 ans
L'association, dont le SNUipp-FSU est l'un des membres fondateurs, a été créée en juin 1998 et milite principalement pour une autre répartition des richesses. Différentes actions et communications sont prévues tout au long de l'année.

PPPE: premier bilan

Le Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) mis en place à la rentrée 2021 fait l'objet d'un premier bilan par l'IGESR*. Ce parcours hybride de licence généraliste allie cours en lycée, cours à l'université et stages en écoles et destine les étudiant-es à intégrer un

master MEEF. La mission constate une déperdition de 12,5 % d'étudiant-es au cours de la première année et l'explique par la faible attractivité sur Parcoursup qui a contraint à recruter « des élèves au profil insuffisant pour pouvoir suivre les enseignements universitaires ». Elle fait

une vingtaine de préconisations pour pérenniser ce parcours qui est loin d'avoir fait ses preuves auprès des étudiant-es et ne peut, à lui seul, répondre au manque d'attractivité.

*IGESR : Inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche

Retraite: les femmes toujours pénalisées

5% de moins. C'est l'écart entre le montant moyen des pensions des PE femmes et celui des PE hommes (source : bilan social MEN 2020). Cet écart est d'une part dû à des inégalités salariales, les salaires des enseignantes étant inférieurs de 9,5% en moyenne à ceux des enseignants. D'autre part, les déroulés de carrières moins favorables aux femmes expliquent cette différence. Cet écart n'est pas corrigé par la réforme annoncée par

Élisabeth Borne. Au contraire, l'allongement de la durée de cotisation sera un facteur aggravant. Il pénalise les personnes aux carrières courtes qui, déjà aujourd'hui, n'atteignent pas la durée de cotisation requise pour bénéficier



du taux plein. Ce sont en majorité des femmes: leur durée de carrière reste encore inférieure à celle des hommes dans une profession composée à 84% par des enseignantes. Le SNUipp-FSU revendique un âge légal de départ à 60 ans et le retour à 37,5 années de cotisation, la suppression de la décote, la prise en compte des années d'étude et le rétablissement des bonifications liées aux enfants.

Concours PE: la dégringolade

Le SNUipp-FSU alerte sur les défections au concours PE. Le CRPE 2023 ne fera pas le plein alors que 9885 postes sont à pourvoir. Pour mémoire, 2 156 postes n'ont pas été pourvus à l'issue du CRPE 2022 et 286 sont restés vacants au concours supplémentaire de Créteil. On observe 45% d'inscriptions en moins entre 2021 et 2022. Pour pallier la

pénurie d'enseignant-es, un concours exceptionnel visant la titularisation des personnels contractuels sera organisé dans trois académies (Créteil, Versailles et Guyane) de 2023 à 2026. Cette mesure aux effets incertains ne peut constituer à elle seule le choc d'attractivité attendu, des actes politiques forts sont nécessaires.

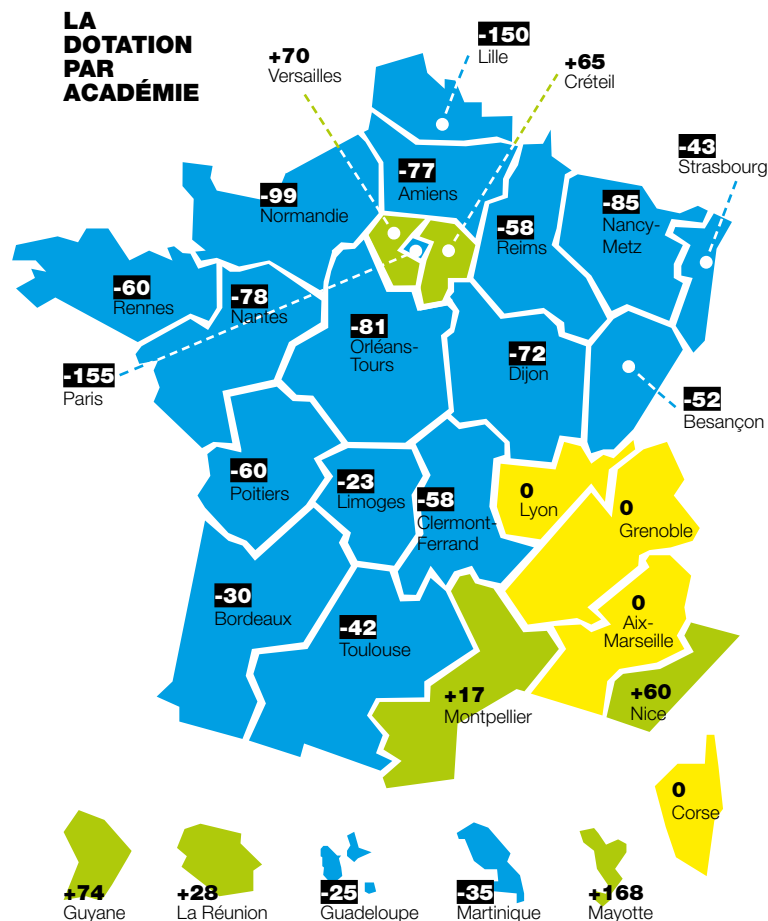
Focus

PLAIDOYER POUR LA MATERNELLE

À l'initiative du SNUipp-FSU, des syndicats enseignants, des mouvements pédagogiques et des associations partenaires de l'école ont publié une tribune dans le journal Le Monde « L'école maternelle que nous voulons ». Alors que le ministre de l'Éducation nationale présentera prochainement son « plan maternelle », cette tribune rappelle que l'école maternelle est d'abord un lieu d'apprentissages émancipateurs et de socialisation et qu'elle ne doit en aucun cas se réduire aux apprentissages « fondamentaux » du ministère dans le seul but de préparer les élèves aux évaluations de CP. Elle réaffirme son attachement aux cinq domaines du programme de 2015 et la place centrale du langage. Le jeu doit conserver aussi un rôle prépondérant dans les apprentissages premiers. La tribune souligne également l'importance de la formation des enseignant-es qui exercent un métier de conception exigeant et la nécessité de moyens à la hauteur des besoins pour mener à bien les missions de l'école maternelle.

Coup de froid sur les postes

La suppression de 1 117 postes pour la rentrée 2023 a été annoncée. 134 postes sont mis « en réserve » pour le plan autisme et 450 moyens d'enseignement sont fournis par les PE stagiaires. Restent 801 postes à rendre! 19 académies ont une dotation négative et 7 académies seulement une dotation positive. Des académies comme Paris (-155) ou Lille (-150) sont particulièrement touchées. Poursuivre le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 et la création d'ULIS, priorités fixées par le ministère de l'EN nécessitera encore d'autres fermetures de classes localement. La baisse démographique aurait pu permettre de garantir de meilleures conditions de scolarisation et de travail des élèves. C'est un tout autre choix qui est fait par le ministère. Pour le SNUipp-FSU, cette carte scolaire tourne le dos aux enjeux et aux besoins réels du service public d'éducation pour réduire les inégalités scolaires. Des mobilisations locales ont lieu pour défendre de meilleures conditions d'apprentissage. Créer des postes de personnels remplaçants pour faire face à la situation actuelle, des postes de PE spécialisés, de psychologues de l'éducation nationale pour répondre à l'enjeu actuel de l'école inclusive doit être une priorité et implique un plan d'urgence avec un engagement budgétaire pluriannuel.



Plus diplômées, moins payées

Le dernier « Regards sur l'éducation » nous apprend que, dans les pays de l'OCDE, les femmes constituent désormais la majorité des jeunes adultes diplômés. 57% des femmes de 25 à 34 ans ont obtenu une

licence, une maîtrise ou un doctorat contre 43% des hommes. Celles exerçant à temps plein gagnent, en moyenne, de 77 à 80% du salaire de leurs homologues masculins en fonction de leur niveau d'étude.

3 questions

PHILIPPE CHAMPY



a été ingénieur à l'INRP*

durant quinze ans avant de diriger les Éditions Retz.

1. LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE PAP NDIAYE, RUPTURE OU CONTINUITÉ?

Indiscutablement, on est dans la continuité de la politique éducative de Jean-Michel Blanquer. Aucune des grandes mesures décidées par l'ancien ministre n'a été remise en cause. Prisonnier des dispositifs mis en place par son prédécesseur, sans marge de manœuvre, avec un entourage imposé et une politique décidée à Bercy, il a été choisi pour apaiser les incendies allumés par son prédécesseur. Le centrage sur les « fondamentaux » « Lire, écrire, compter » se poursuit tout comme le déploiement de la culture de l'évaluation. L'extension des évaluations nationales standardisées au CM1 illustre une politique éducative fondée sur l'imaginaire où « les fondamentaux » seraient la base essentielle et suffisante des savoirs scolaires en primaire. Au prétexte de mieux percevoir les élèves, les évaluations sont un levier pour imposer des prescriptions pédagogiques au travers de guides. Un fonctionnement qui n'est pas dans la tradition républicaine qui reconnaît plutôt la diversité des possibilités

d'apprentissages et prône la liberté pédagogique.

2. QUELLE ÉVOLUTION DU MÉTIER PROPOSE-T-IL ?

C'est une conception managériale du métier enseignant. Des systèmes de primes et une individualisation de la rémunération des agents sont développés avec des missions « patchwork » évaluées par la hiérarchie : une méritocratie appliquée aux PE. Il devient alors difficile de trouver des terrains d'entente, d'avoir une réflexion commune sur des problèmes complexes comme les choix pédagogiques, les projets à mener, etc...

3. QUELLES CONSÉQUENCES ?

Sur le métier enseignant, cela a un effet terrible en termes de démotivation et de démobilitation. Les enseignants se sentent déconsidérés. Au lieu d'avoir une profession enseignante riche, reliée à tous les acquis des sciences humaines et sociales depuis plus d'un siècle, on bascule vers un métier qui doit respecter des consignes venues d'en haut, sous la coupe d'une hiérarchie. C'est aussi la privatisation rampante de l'école et une école à deux vitesses qui se profilent. Si le service public de l'éducation, notamment dans les endroits les plus à l'abandon, se poursuit avec une politique d'assèchement budgétaire, les parents qui le peuvent placeront leurs enfants en école privée. PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO

Toujours premier

À l'issue des élections professionnelles 2022, le SNUipp-FSU confirme depuis 26 ans sa position majoritaire. Le syndicat a su entretenir une proximité entre ses équipes militantes et la profession (PE et AESH) malgré la loi de Transformation de la fonction publique qui restreint les prérogatives des Commissions administratives paritaires (CAP), la mise à mal des collectifs par la crise sanitaire et la complexité du vote électronique. Les décryptages et mobilisations du SNUipp-FSU concernant conditions de travail et carrières, métier et émancipation des élèves font écho aux préoccupations des PE et des AESH. Son action en défense des droits des personnels par des règles collectives équitables et transparentes tout comme ses orientations s'en trouvent confortées. Le soutien, par une profession malmenée depuis 2017, au projet du SNUipp-FSU pour une école et une société plus justes, ouvre des perspectives encourageantes.

Les PE exerçant à l'étranger ont également placé SNUipp et FSU en tête avec respectivement 55,12% à la Commission consultative paritaire centrale et 56,48% au Conseil social d'administration de l'AEFE.

ENTRÉE À LA TERRITORIALE

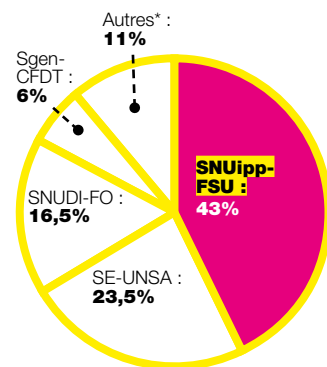
Avec près de 33 000 voix, la FSU obtient pour la première fois un siège au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale. Traduisant dans les urnes le travail quotidien des militant·es du SNUTER-FSU, ce résultat ouvre un renforcement possible du travail fédéral avec les agentes et agents territoriaux, en particulier les ATSEM.

LE SNUIPP-FSU RESTE EN TÊTE DANS 80 DÉPARTEMENTS SUR 102, comme en 2018. Il devient premier dans six départements (Ardennes, Aude, Pyrénées-Atlantiques, Savoie, Haute-Vienne et Martinique) et passe à la deuxième place dans six autres (Aisne, Ariège, Eure, Hérault, Marne, Haute-Saône).

80

EN HAUT DU PODIUM

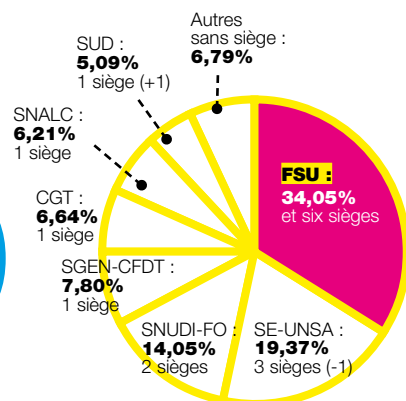
Le SNUipp-FSU reste largement en tête des forces syndicales au sein des Commissions administratives paritaires (CAP) avec près de 43%, malgré un tassement de deux points. En recul de 2,39%, le SE-UNSA se maintient en seconde place tandis que SNUDI-FO, SNALC, SNE et SUD progressent. À la suite de la disparition de la CAP nationale, c'est l'agrégat des résultats départementaux qui permet d'établir cette cartographie nationale de la représentativité.



* SNE, SUD, SNALC, CGT, SUD&CGT

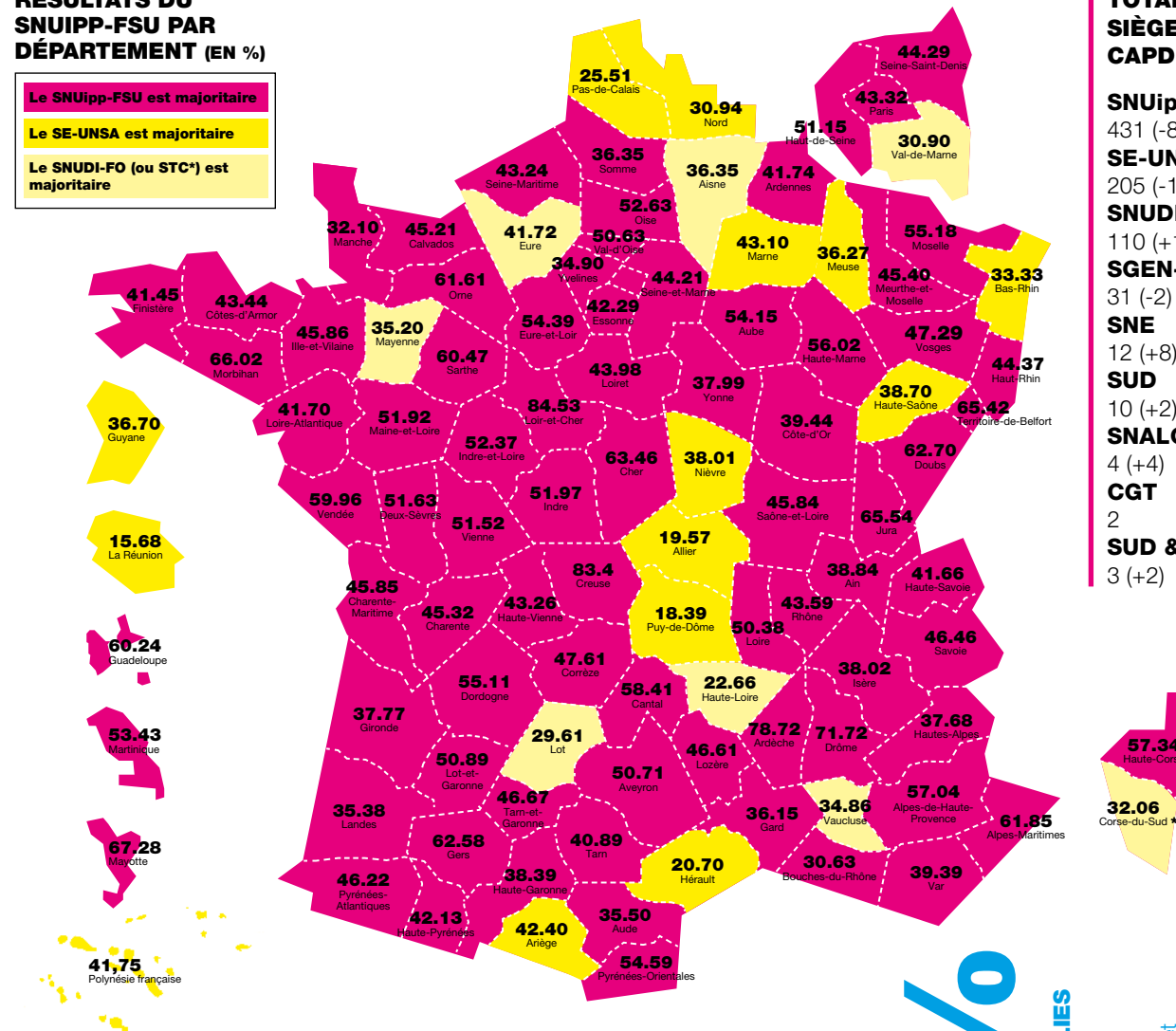
LA FSU CREUSE L'ÉCART

Avec 34,05% des suffrages (-0,87%), la FSU confirme sa position majoritaire au sein du Conseil social d'administration ministériel (CSA), nouvelle instance fusionnant le Comité technique (CT) et le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). La première fédération de l'Éducation nationale distance le SE-UNSA, en recul de 2,23 points avec 19,37%.



RÉSULTATS DU SNUIPP-FSU PAR DÉPARTEMENT (EN %)

Le SNUipp-FSU est majoritaire
Le SE-UNSA est majoritaire
Le SNUDI-FO (ou STC*) est majoritaire



PARCOURS D'OBSTACLES

Complexité du processus électoral, codes de vote non transmis, impossibilités récurrentes d'accéder aux espaces ou de réinitialiser les mots de passe... Voter en ligne continue d'être un exercice laborieux. La FSU avec la CGT et SUD a dénoncé, lors d'une conférence de presse, les atteintes à ce droit démocratique des salarié·es de la fonction publique.

AESH

La participation des AESH a doublé malgré de fortes entraves dénoncées dans une lettre ouverte intersyndicale au ministre de l'Éducation nationale. Absences d'inscription sur les listes électorales, espaces électeurs impossibles à ouvrir, identifiants de messagerie non reconnus ou inconnus... Plus de 17% des AESH ont tout de même réussi à voter.

PARTICIPATION

En participant à près de 48% au scrutin des CAPD, la profession reste attachée à ses représentantes et représentants élus, malgré les tentatives persistantes du gouvernement de contourner et de discréditer les syndicats. Pour autant, l'abstention persiste et doit interroger, les obstacles techniques ne pouvant à eux seuls.

38,78%

C'EST LE POURCENTAGE DE VOIX RECUEILLIES PAR LA FSU POUR LA CAP NATIONALE 2ND DEGRÉ, ce qui la place largement en tête devant FO (12,30%) avec 9 sièges sur 19. Pour la première fois, l'ensemble des personnels enseignants des collèges et lycées généraux et professionnels, des CPE mais aussi des psychologues de l'Éducation nationale, y compris du premier degré, était regroupé dans un vote commun.

TOTAL DES SIÈGES EN CAPD

- SNUipp-FSU 431 (-8)
- SE-UNSA 205 (-12)
- SNUDI-FO 110 (+19)
- SGEN-CFDT 31 (-2)
- SNE 12 (+8)
- SUD 10 (+2)
- SNALC 4 (+4)
- CGT 2
- SUD & CGT 3 (+2)

Si chercheurs et chercheuses en éducation, notamment en linguistique, soulignent l'importance de l'apprentissage de l'oral, son enseignement reste complexe. Dimensions diverses ou injonctions contradictoires ne facilitent pas la tâche des PE et favorisent peu un égal accès des élèves aux savoirs.

Enseigner
l'oral :
c'est à dire

Enseigner l'oral : c'est à dire

Chercheurs et chercheuses en sciences de l'éducation et personnels de l'enseignement partagent l'enjeu pédagogique et sociétal de l'enseignement de l'oral. Apprendre à l'élève à s'exprimer clairement, à structurer sa pensée à l'aide du langage, à argumenter, à écouter en retour le propos des autres constituent des éléments de construction et d'émancipation des futures citoyennes et citoyens. Pourtant, si l'enseignement de l'oral figure explicitement dans les programmes de l'école élémentaire, il n'est pas relayé par l'institution comme fondamental à l'égal du triptyque « Lire, écrire, compter ». Cette absence du « dire » est d'autant moins compréhensible que la maîtrise de l'oral constituera plus tard une figure imposée pour les candidat-es au brevet et au bac.

Cette contradiction pèse sur les pratiques enseignantes qui doivent appréhender l'oral à la fois comme un enseignement à part entière et comme un outil permettant les apprentissages dans les autres disciplines. L'oral revêt une multiplicité de dimensions fonctionnant de manière simultanée : locutoire, phonologique, lexicale, interrelationnelle, cognitive... Ce qui rend son enseignement d'autant plus complexe (page 16).

UN INSTRUMENT DE SOCIALISATION

Dans ce contexte, l'apprentissage de l'oral dépasse largement la simple acquisition d'un savoir supplémentaire pour l'élève du primaire. « *L'oral est le principal instrument d'une socialisation. L'entrée en contact et la découverte de la pensée de l'autre passent principalement par l'oral. Il est aussi l'instrument de la socialisation où la classe est une micro-société dirigée vers les apprentissages avec ses propres codes et conventions* », souligne Sylvie Plane, professeure émérite en sciences du langage (page 19). « *Dans les programmes, l'oral est associé à chaque discipline [...]. Il faut arriver à percevoir que chaque entrée disciplinaire construit un univers de pensée* », ajoute l'universitaire, pour qui la maîtrise du langage peut effectivement contribuer à réduire les inégalités scolaires et sociales. Dépasser le langage communicationnel ou expressif pour al-

“Dépasser le langage communicationnel ou expressif pour aller vers un langage élaboratif de la pensée.”



ler vers un langage élaboratif de la pensée tel est l'enjeu de démocratisation. Marceline Laparra, maîtresse de conférences en sciences du langage, estime, quant à elle, que « *les injonctions de l'institution sont multiples, ce qui complexifie le travail enseignant* » (page 17). Elle observe, par ailleurs, que les PE doivent en outre composer avec « *une langue française qui se transforme* », ce qui rend encore plus difficile son enseignement. « *Faute de formation, les enseignants se fondent sur des connaissances imparfaites de l'oral* », note-t-elle.

DES INITIATIVES DE TERRAIN

Sur le terrain, enseignants et enseignantes multiplient les initiatives pour aider les enfants à mieux appréhender le langage oral. Ainsi, à l'école des Bourdeaux de Saint-Ouen l'Aumône (Val d'Oise), l'enseignement de l'oral prend la forme d'un apprentissage dont la programmation est conçue en équipe et concerne tous les cycles de l'école primaire (page 18). « *L'oralisation est une étape essentielle, elle permet de structurer sa pensée et mène vers l'écriture. Dès la petite section, nous veillons à ce que tous*



RHÉTORIQUE VS ÉLOQUENCE

Selon Clément Viktorovitch, enseignant de rhétorique à Sciences Po et chroniqueur (Le Monde du 4 juillet 2022), l'éloquence, même si elle est un bon préalable, se résume à « *permettre aux individus de faire de jolies présentations pendant leurs réunions* ». La rhétorique, quant à elle, est « *l'art de mettre à distance les discours et de mettre en valeur son propre point de vue. Savoir présenter sa pensée de la manière la plus efficace et efficiente possible* ». Souvent confondues, l'éloquence et la rhétorique renverraient finalement à deux objectifs différents. La première se résumerait à l'art du discours, à l'aptitude à s'exprimer avec aisance. La seconde à l'exposé d'arguments qui visent à persuader. Enseigner la rhétorique relèverait de l'enjeu démocratique selon le politologue : « *La rhétorique est un pouvoir. Un pouvoir qui s'exerce sur ceux qui n'en disposent pas par ceux qui le maîtrisent* ».

les élèves soient initiés à la prise de parole », explique Sylvie Geoffroy-Martin, coordinatrice du projet.

Les enseignantes de l'école élémentaire d'Izeure (Côte-d'Or) ont, pour leur part, mis en place un cycle de six ateliers philosophiques au cours desquels les élèves du CP au CM2 apprennent à s'exprimer et à construire leur pensée à partir du langage oral (page 17). « *Nous souhaitons ouvrir l'esprit des enfants, les faire réfléchir à d'autres sujets que les tâches scolaires traditionnelles* », raconte Juliette Prost, directrice de l'établissement. « *Avec ces ateliers philosophiques, nous avons pu observer des progrès dès la troisième séance, en constatant que les élèves s'expriment, s'écoutent, rebondissent sur les propos de leurs camarades en argumentant* », ajoute Florence Tahussot, maîtresse de CP. « *Réduire les inégalités reste vraiment la vocation de l'école* », rappelle Sylvie Plane. Le langage « *contribue à donner les mêmes instruments pour apprendre à penser par soi-même* ». Mais, « *l'école à elle seule ne peut réparer les désordres de la société* ».

Un oral, des oraux

L'oral, par son omniprésence en classe et une certaine spontanéité, n'est pas toujours assimilé à un objet d'enseignement. Or, parler ne suffit pas à faire de l'oral un apprentissage.

La polysémie de l'oral, matière aux traces éphémères, complique l'identification des apprentissages. L'oral revêt, en effet, une multiplicité de dimensions : locutoire, phonologique, lexicale, interrelationnelle, cognitive... Ces différentes composantes fonctionnent de façon simultanée, rendant son enseignement d'autant plus complexe. Dans les programmes de 2018, les compétences orales c'est à la fois recevoir et produire, écouter et dire. Un « dire » dont l'enjeu est de dépasser la simple prise de parole et le conversationnel.

Si dès les instructions officielles de 1882, le dialogue pédagogique est considéré comme central, le sens donné à cet enseignement varie. D'une oralisation de l'écrit en 1880 à « un langage pour

affiner la pensée » de 2018, en passant par « des exercices d'élocution » ou un ciblage sur la correction linguistique, il est aujourd'hui « intégré dans l'ensemble des enseignements ». Une transversalité qui peut brouiller les objectifs. D'autant que la confusion entre langue et langage ou le contre-sens d'un oral comme sous-écrit perdurent. Selon la sociolinguiste Elisabeth Bautier, les enjeux de cet enseignement résident dans la compréhension des usages et pratiques des langages car cette fonction est familière chez les élèves de manière inégalitaire. Les échanges doivent viser des découvertes conceptuelles au-delà des diverses formes langagières. Il s'agirait ainsi de « renverser les perspectives » en ciblant davantage l'oral comme outil de construction de significations.

Philosopher pour construire sa pensée

Les élèves de l'école élémentaire d'Izeure (Côte-d'Or) s'expriment à l'oral et construisent leur pensée autour d'ateliers philosophiques.

« Pour être respecté, il faut respecter les autres », affirme Diego, élève de la classe de CM1-CM2 de l'école élémentaire d'Izeure (Côte-d'Or). En ce début d'hiver, si la brume envahit le paysage et bouche la vue, les esprits des élèves sont clairs et prêts à débattre sur le thème du respect. Mais l'affirmation de Diego ne va pas de soi. « Oui et non car il y a des personnes qui peuvent te faire du mal », explique un autre élève. « C'est vrai, ajoute Eva, mon frère n'arrête pas de me rabaisser, je fais pareil, ça n'en finit jamais et on se bagarre ». Émilie Oudin, remplaçante dans la circonscription Dijon sud et chargée d'animer ces ateliers, les relance : « Peut-on en déduire que l'irrespect conduit à la violence physique ? ». Pour Abel pas forcément, « il ne faut pas se moquer des autres car cela peut les blesser aussi dans leur cœur ». Pour Gabriel, être respectueux c'est aussi être poli et « on peut respecter des personnes qu'on n'aime pas ». Timéo surenchérit : « Je rejoins l'idée de Gabriel, quand tu ne dis pas « bonjour » ce n'est pas agréable, mais des gens pas très gentils peuvent changer ». Émilie leur demande alors s'il est toujours possible d'être respectueux. « Non, répond Eva, c'est comme le Yin et le Yang, dans le bien il y a du mal et dans le mal il y a du bien. Tu peux aider quelqu'un, tu penses que c'est bien mais s'il n'avait pas besoin d'aide, il peut mal le prendre ».

DES APPRENTISSAGES CONSCIENTISÉS

Au cours de cette séance, tour à tour munis d'un bâton de parole, les élèves abordent la méchanceté, la gentillesse, la joie, le changement d'avis, l'égoïsme... Une réflexion commune qui les incite à sortir de la communication immédiate et à exprimer une pensée réfléchie. « Cette séance clôture un cycle de six ateliers philosophiques qui concernent les élèves du CP au CM2 », explique Émilie. Juliette Prost, enseignante des CM et directrice de l'école, précise : « Nous souhaitons ouvrir l'esprit des enfants, les faire réfléchir à d'autres sujets que les tâches scolaires traditionnelles mais nous ne savions pas trop comment nous y prendre ». Pour permettre aux élèves de se décentrer, Émilie débute toujours ses séances avec la lecture d'un album, une fable philosophique ou une vidéo. « Dès la troisième séance, on observe des progrès : les élèves s'expriment, s'écoutent, rebondissent sur les propos de leurs camarades en argumentant », explique Florence Tahussot, maîtresse de CP. Les ateliers philosophiques permettent d'apprendre ensemble, de construire collectivement des connaissances et de développer des habiletés cognitives : l'argumentation, la décentration, l'esprit critique, la problématisation, la conceptualisation, etc. « Cela a permis de mettre en valeur des élèves qui ne s'exprimaient pas ou peu en classe et de les voir autrement », ajoute Bénédicte Chouard, enseignante de CE1-CE2. Lors du bilan des ateliers avec les élèves, les apprentissages sont conscientisés : « J'ai appris à écouter ce que disent les autres », affirme Ivana en CP. Pour Mia, « les ateliers aident à réfléchir, donner notre avis, dire si on est d'accord ou pas ». Quant à Tom, en CM1, il précise qu'« en philosophie, il n'y a pas de mauvaises réponses ».



3 QUESTIONS À...



MARCELINE LAPARRA
maîtresse

de conférences en sciences du langage retraitée

1. DE MANIÈRE GÉNÉRALE, COMMENT EST TRAVAILLÉ L'ORAL EN CLASSE ?

L'oral prend plus de place dans les petites classes, puis progressivement est dominé par l'écrit. Enseigner l'oral peut aller de la correction de la prononciation à apprendre à s'exprimer en public. Souvent l'oral est pratiqué sans que les enseignants et les élèves pensent le travailler. Les élèves sont alors placés dans des situations où ils utilisent les outils linguistiques dont ils se servent dans la vie courante. Mais, on ne les conduit pas à s'approprier à l'oral les outils s'éloignant progressivement de ceux de la langue de la communication immédiate. Or, ceux-ci deviennent indispensables dès qu'ils doivent, par exemple, expliciter ce qu'ils pensent ou produire des justifications.

2. QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS AUXQUELLES SONT CONFRONTÉS LES PE ?

L'école française fait tout, trop vite, trop tôt et une seule fois. Le mot oral désigne une quantité de choses et tout le monde fait comme si travailler l'oral était une évidence alors que cela est très complexe. Les injonctions de l'institution sont multiples, ce qui complexifie le travail enseignant. De plus, enseigner l'oral renvoie à la perception que les enseignants ont de leurs élèves. S'ils sont

convaincus de la bonne maîtrise de la langue française ou que leurs élèves en ont une maîtrise insuffisante, la manière d'aborder les apprentissages ne sera pas la même. De manière générale, les enseignants sous-estiment les ressources qu'ont les élèves avec l'idée sous-jacente d'un déficit social et/ou culturel. Autre difficulté, la langue française se transforme, ce qui complexifie son enseignement. Faute de formation, les enseignants se fondent sur des connaissances imparfaites de l'oral.

3. QUELLES PISTES SUGGÈREZ-VOUS POUR LES DÉPASSER OU RENDRE L'ENSEIGNEMENT EFFICACE ?

La première chose à apprendre à un enfant est qu'il est un locuteur digne de sa langue, qu'elle lui appartient et cela vaut même pour les enfants qui ont l'air de mal la parler. Il faut se servir de ce qu'ils savent pour le diversifier et le complexifier. Il est important d'écouter les élèves, de les faire interagir en se fixant des objectifs clairs. Pour sortir de la communication immédiate, on peut leur demander de mettre les mains dans les poches ou de tourner le dos à l'auditoire, ce qui les oblige à raconter, décrire sans pouvoir désigner ce dont ils parlent. La langue se complexifie instantanément sans compter qu'ils prennent plaisir à le faire. Il faut travailler lentement, prendre le temps de revenir sur ce qui a été appris, répéter les réussites, refaire mieux, plus progressivement. En d'autres termes, apprendre dans le plaisir à jouer avec une langue qui semble alors étonnante, contradictoire et donc passionnante.





Des exposés pour structurer les savoirs

Verbaliser pour structurer les savoirs, à l'école des Bourseaux de Saint-Ouen l'Aumône (Val d'Oise), c'est un exercice quotidien grâce aux exposés.

À l'école des Bourseaux de Saint-Ouen l'Aumône (Val d'Oise), l'oral est fondamental. « Chez nous, c'est un objet d'apprentissage dont la programmation est conçue en équipe et sur tous les cycles de l'école primaire », explique Sylvie Geoffroy-Martin, coordinatrice – aux Bourseaux, il n'y a pas de directrice ou de directeur, la gestion de l'école est collective. « L'oralisation est une étape essentielle, elle permet de structurer sa pensée et mène vers l'écriture, ajoute-t-elle. Dès la petite section, nous veillons à ce que tous les élèves soient initiés à la prise de parole ». Dans cette école au fonctionnement particulier, il n'y a pas de classes, mais des groupes-vie par cycle. Celui de cycle trois réunit les 92 élèves de CM1 et CM2. « À notre niveau, nous avons différentes modalités de travail sur l'oral en fonction de l'objectif poursuivi », raconte Lysiane Toussaint, enseignante. « On utilise les exposés pour leur apprendre à tenir un discours devant leurs pairs en ayant organisé leurs propos en amont ».

HIÉRARCHISER LES INFORMATIONS

Aujourd'hui, ce sont Mohamed, Mehdi et Ahmed qui présentent un exposé sur

les cobras. « On n'a pas le trac, on sait qu'on a bien préparé notre présentation, précise Mohamed. On a cherché des informations et comme on en avait beaucoup, il a fallu qu'on choisisse celles que l'on gardait ». Accompagnés dans la construction de leur présentation par leurs enseignant-es, les élèves appréhendent l'exercice plus sereinement. « Nous nous mettons à leur disposition lors de leurs moments d'échanges », indique Lysiane Toussaint. « Ils savent qu'ils peuvent venir nous questionner sur les points de divergence. Nous les aidons aussi à hiérarchiser les informations recueillies. Ce n'est pas un exercice évident, surtout lors des premiers exposés. Le choix des images est aussi compliqué. Où les chercher, lesquelles conserver... Nous les utilisons aussi sur le format de leur restitution. PowerPoint ou affiches plus classiques. Ils ont à leur disposition des ordinateurs pour la mise en forme ». Une organisation qui semble réussir aux élèves de l'école. « La première fois, c'est un peu compliqué, confie Mira. On ne peut pas parler d'un sujet si on ne fait pas de recherches et comme on en fait, ça nous rassure. On prépare déjà notre deuxième exposé ». « Ils savent faire car ils nous voient faire », observe Lysiane Toussaint. « Trois fois par semaine, on leur présente les moments sciences, histoire et géographie, sous forme d'exposés. Ils comprennent qu'une présentation a une trame, qu'elle suit un déroulé. Et puis, ils se rendent rapidement compte que le discours doit être organisé, sinon le public ne réagit pas ».

en bref

POUR ALLER PLUS LOIN

Le site Eduscol propose de nombreuses ressources. Apports théoriques et didactiques sur les situations, conduites langagières dans toutes les disciplines, pistes concrètes d'activités à mener pour les différents cycles de l'école...
EDUSCOL.FR

WEBRADIO...

La webradio est un support pour travailler l'oral autrement. Cela implique de penser l'absence de récepteur direct, le lien écrit-oral mais aussi de travailler sur l'expression : poser sa voix, gérer l'intonation... Elle conjugue ce travail sur l'oralité avec celui sur les techniques de réalisation. Elle propose des démarches d'apprentissage collaboratives d'investigation et de projet. Pour les enseignantes et enseignants qui souhaitent se lancer, des kits de ressources sont proposés sur **PRIMABORD.EDUSCOL.EDUCATION.FR**

L'ORAL : COMMENT ET POURQUOI ?

C'est le titre d'un recueil de réflexions issues de la recherche mais aussi d'exemples concrets. Il donne des pistes pour les cycles 3 et 4 sur l'enseignement de l'oral dans le cadre des différentes disciplines, son évaluation, les difficultés à prendre en compte pour mieux les dépasser.

L'ORAL COMMENT ET POURQUOI, ADAPT/ SNES-FSU ÉDITIONS

“Parler pour comprendre le jeu scolaire”

QUELS SONT LES ATTENDUS SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL ?

SYLVIE PLANE : Alors qu'à l'école maternelle, l'oral constitue une entrée dans l'école et la matière du développement du langage, à l'école élémentaire il se positionne avec les autres apprentissages, dans des conduites adaptées à des situations très diverses. Il existe deux formes principales de l'oral scolaire. D'une part des prises de parole monologiques, même courtes, où l'élève est amené à prendre en charge seul la présentation d'une idée ou d'un point de vue. D'autre part, l'élève participe à des formes d'échanges dialogués en respectant les règles de conversation ordinaire. Il y a alors une dimension interactionnelle, il faut être capable d'entendre les propos de l'autre, de tenir compte des différents fils... Tous les adultes n'y parviennent pas ! Il y a évidemment aussi une dimension affective pour oser communiquer, accepter de s'exposer, ce qui implique un climat de confiance au sein de la classe.

EN QUOI L'ORAL A-T-IL UNE DIMENSION SOCIALE ?

S.P. : Il est le principal instrument d'une socialisation. L'entrée en contact et la découverte de la pensée de l'autre passent principalement par l'oral. Il est aussi l'instrument de la socialisation où la classe est une micro-société dirigée vers les apprentissages avec ses propres codes et conventions. De plus, l'oral est porteur de catégorisations. Assez tôt, les enfants sont capables d'identifier l'origine sociale d'une personne. Les indices auditifs de voix, de phrasé, de vocabulaire, d'aisance, de manière de se positionner vont indiquer la géographie, le genre, l'âge et surtout le milieu social du locuteur. Dans un groupe, l'oral distingue les dominants des autres. Dans la société, il y a, par



BIO
Sylvie Plane, professeure émérite des sciences du langage. Autrice de *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*

exemple, une hiérarchisation des répertoires langagiers. Or, le jugement porté sur la manière de parler renvoie à un jugement de la personne. Le projet de l'école est de former des citoyennes et citoyens, il est donc important de ne pas considérer l'oral comme un moyen de « performance » pour l'emporter sur les autres mais de privilégier celui de coopération. C'est pourquoi l'école doit se soucier de cette dimension sociale.

COMMENT PARTICIPE-T-IL À CONSTRUIRE LES SAVOIRS ?

S.P. : Dans les programmes, l'oral est associé à chaque discipline. En effet le mot « échange » n'aura pas la même signification en EPS qu'en géographie. Il faut arriver à percevoir que chaque entrée disciplinaire construit un univers de pensée. La discussion peut amener à des avis différents sur l'appréciation d'un livre, en revanche, en sciences, elle nécessitera un accord de validation appuyée sur une vérité constatée. Les formulations d'hypothèses, la prise en compte d'objections constituent des méthodes de pensée. À l'école, l'oral vise à rendre visible et à comprendre ce que l'on est en train d'apprendre. Parler pour comprendre « le jeu scolaire », ver-

baliser pour identifier les apprentissages. Il s'agit de dépasser la tâche prescrite pour accéder à la tâche cognitive car c'est celle-ci qui est importante. Le langage oral permet à la fois des relations et en même temps il instaure une distance critique avec les savoirs du fait de la verbalisation. Or, pour l'enseignant, il est complexe de gérer à la fois la place donnée à la parole et l'institutionnalisation des savoirs.

SON ENSEIGNEMENT PEUT-IL RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?

S.P. : Réduire les inégalités reste vraiment la vocation de l'école. Comment le langage peut-il y contribuer... Il peut être un outil d'émancipation si la classe est ouverte à toutes et tous grâce à un climat permettant de prendre des risques, de se nourrir des manières dont les autres parlent et des argumentations diverses. Il contribue à donner les mêmes instruments pour apprendre à penser par soi-même. Le langage oral est un marqueur social puissant. « Le langage de la rue » va être disqualifiant alors que les formules grossières sont autorisées dans les discours des notables. L'école doit agir en donnant les clés de ses différents usages, habituer aux variations selon les circonstances. Mais il serait injuste de dire qu'on a donné toutes leurs chances à tous les élèves sans tenir compte des positions sociales. L'école à elle seule ne peut réparer les désordres de la société.

“À l'école, l'oral vise à rendre visible et à comprendre ce que l'on est en train d'apprendre”

AIDER
DONNEZ!

Chaque don, selon vos moyens, est important.
Merci pour votre générosité qui permet
aux 90 000 bénévoles du Secours populaire
de faire vivre la solidarité.



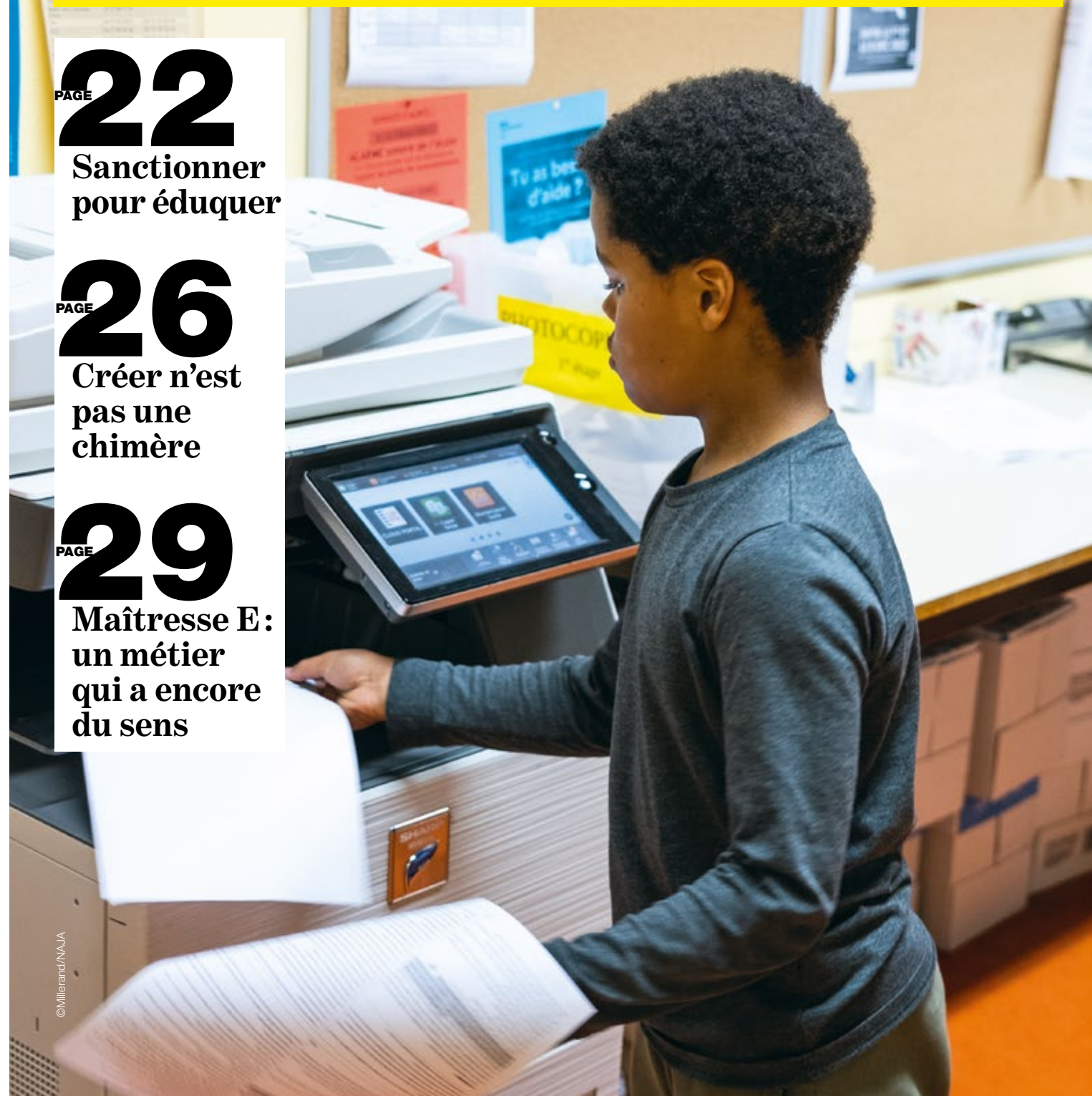
www.secourspopulaire.fr

MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**
Sanctionner
pour éduquer

PAGE **26**
Créer n'est
pas une
chimère

PAGE **29**
Maîtresse E:
un métier
qui a encore
du sens



©Millerand/NAJA

SANCTIONNER POUR ÉDUCUER

DÉCRYPTAGE



Sanction ou punition : que choisir, comment faire ? Des questions au cœur de la gestion de classe.

En 2021, une saisine sur cinq de la médiatrice de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur a porté sur des faits relatifs à la discipline scolaire. Un volume qui a doublé en cinq ans et dont une situation sur six implique un élève du primaire. Par ailleurs, les enquêtes du projet ADHERE coordonné par le sociologue Eric Debarbieux révèlent qu'à l'école, six élèves sur dix disent avoir été sanctionnés dans l'année scolaire. Bien que très utilisée dans les classes françaises et sous des formes très diverses, la sanction reste, selon Eirick Prairat, « un tabou et un impensé » du système éducatif. D'après le philosophe, il n'est pourtant pas d'éducation sans sanction. La question

n'est donc pas tant de savoir s'il faut ou non sanctionner, mais comment s'y prendre et à quelle fin ?

APPRENDRE LES RÈGLES

Au cœur des gestes professionnels enseignants, la sanction vise à la fois à faire face aux comportements hors règles, à créer un cadre serein et « sécurisé » d'apprentissages et faire que chaque élève y trouve sa place. Fruit d'un long combat de l'école républicaine pour bannir des pratiques les châtiments corporels, l'actuel cadrage réglementaire s'inscrit dans la Convention des droits de l'enfant. Le règlement des écoles interdit donc de « porter atteinte à l'intégrité morale ou physique d'un enfant », requiert d'encourager les comportements adaptés à la vie scolaire, de valoriser les élèves et de renforcer leur sentiment d'appartenance. Il rappelle que les « réprimandes » concernent les comportements contraires aux « règles du vivre ensemble » et non les difficultés d'apprentissage. Par contre, il éclaire

peu les personnels sur la mise en œuvre d'un cadre d'enseignement maîtrisé évitant la confusion entre sanction et punition. Or, donnant l'illusion d'un maintien de l'ordre scolaire à court terme, la punition centrée sur la personne instaure une relation de pouvoir, au détriment de la primauté de la règle partagée et de son apprentissage. A contrario, les sciences de l'éducation dégagent des principes pour que la sanction soit « éducative », garantisse la justice au sein du groupe-classe tout en ayant du sens pour l'élève contrevenant.

IMPLIQUER LE GROUPE

Pour ce faire, la « sanction éducative », conforme aux principes du droit (égalité, proportionnalité à la gravité des faits, expression contradictoire de toutes les parties), est nécessairement individuelle car elle vise à responsabiliser, à propos des conséquences de ses actes, un sujet en devenir. Objective, elle porte sur un acte particulier commis dans une situation particulière. Elle prive de

l'exercice d'un droit, d'avantages octroyés par le groupe. Cette privation peut aussi prendre la forme d'une exclusion temporaire, à condition qu'elle s'accompagne d'un échange avec un adulte. La sanction éducative propose enfin un processus réparatoire - paroles d'excuses non culpabilisantes en direction de la victime ou travail d'intérêt général au bénéfice du groupe - qui resocialise l'élève. Pour plus d'efficacité, la sanction gagne à être différée dans le temps, à travers le recours à un conseil d'élèves, à condition qu'il ne relève pas du tribunal. L'implication du groupe peut

consister en la recherche de solutions critériées (toujours en lien avec le comportement, respectueuse, raisonnable et aidante) à un problème concret posé par la transgression. Ce processus peut aller jusqu'à laisser l'élève transgresseur choisir parmi ces solutions pour mieux se responsabiliser dans un environnement sécurisé. En considérant le groupe comme une aide, dans la conception et l'application de la sanction, les PE peuvent ainsi échapper à une angoissante solitude.

FRANCK BROCK



BENJAMIN MOIGNARD

professeur des Universités en sciences de l'éducation à l'Université de Cergy-Paris, directeur de recherche à l'INSPE de Versailles.*

LE NIVEAU DES SANCTIONS SCOLAIRES EST-IL ÉLEVÉ EN FRANCE ?

« Oui, en Europe, la France est un des pays qui sanctionnent le plus. En cycle 3, un quart des élèves de REP ont des lignes à copier. La moitié des élèves du second degré disent avoir été « collés », soit deux fois plus qu'en Angleterre et en Italie. Le système éducatif français a une forte culture de la sanction, imprégné d'un héritage jésuite qui considère nécessaire une forme de pression sur les corps pour le maintien de l'ordre scolaire et un enseignement de qualité. Le seuil de tolérance y est bien plus bas, en particulier envers l'insolence.

TOUS LES ÉLÈVES SONT-ILS SANCTIONNÉS DE LA MÊME MANIÈRE ?

Non, 80% des sanctions concernent les garçons. C'est la conséquence de comportements plus perturbateurs et provocateurs qui correspondent à une socialisation viriliste. Mais ce taux résulte aussi de stéréotypes de genre chez les personnels éducatifs. Un garçon insolent est vu comme un jeune qui s'affirme et est sanctionné. Une fille avec la même attitude est considérée comme ayant une difficulté singulière ou des problèmes familiaux et ne l'est pas. Au niveau social, il faut être prudent. Les fortes disparités de niveaux de sanctions ne recoupent pas forcément les compositions sociales des établissements. Enfin, certains élèves accumulent les sanctions pour des attitudes de confrontation. C'est une difficulté pour les équipes car plus la sanction est routinisée, moins elle fait sens et plus elle est inefficace.

À QUELLES CONDITIONS LA SANCTION EST-ELLE EFFICACE ?

Il faut éviter l'inflation. Les établissements qui sanctionnent au plus juste sont plus efficaces. Quand trop d'élèves sont sanctionnés, le suivi éducatif individuel n'est pas possible. Les sanctions peuvent également constituer un outil de régulation des conflits entre adultes. Dans ce cas, elles ne répondent plus à un acte mais résultent d'une demande de solidarité de la direction envers une difficulté éprouvée dans la gestion de classe. Les questions disciplinaires étant clivantes, elles doivent être coordonnées à l'échelle d'un établissement avec un souci d'équité et d'équilibre. Les textes législatifs actuels, plutôt positifs, proposent une telle organisation, mais ils sont mal connus et peu appliqués. Et il faut sortir de débats idéologiques réducteurs sur la nécessité d'un ordre scolaire dur. La recherche montre qu'un ordre est pertinent quand il est juste, la sensibilité des élèves à la justice scolaire étant croissante.

PROPOS RECUEILLIS PAR F.B.

*Co-auteur de « L'impasse de la punition à l'école », sous la direction d'Eric Debarbieux (Colin, 2022).

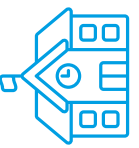
DROIT À LA RÉCRÉ
La dernière version du règlement type des écoles (2014) confirme l'interdiction de priver un élève de la totalité de la récréation.



3 FOIS PLUS de garçons (24,1%) que de filles (8,3%) déclarent avoir été punis 4 fois ou plus au cours l'année scolaire. 50,7% des filles ne le sont jamais contre 27,5% seulement des garçons. (source : Debarbieux, 2018/2022)



27,8% des élèves sanctionnés à l'école primaire disent avoir été privés de récréation. 20,6% se sont fait « crier dessus », 15% ont « eu des lignes, de la copie », 10,9% ont « dû aller au coin » et 10,6% ont eu « une punition pour toute la classe ». (source : Debarbieux, 2018/2022)



en bref

ÉVITER LE FACE-À-FACE

Agitation, impulsivité, difficulté à gérer la frustration, provocations, violences... des élèves multiplient les transgressions, sans intention malveillante. Ces comportements d'élèves à « difficultés d'expression comportementale » aux causes multiples ne relevant pas du seul champ éducatif, sont difficiles à identifier par les PE. Y répondre « à chaud » risque l'escalade transgressions/sanctions, et à terme, démotivation de l'élève, rupture de confiance avec la famille et insécurité de l'enseignant-e. Des aménagements peuvent l'éviter, comme augmenter le nombre d'essais-erreurs admis avant sanction, régulés en fonction des progrès. Limiter les sanctions aux seules atteintes au respect et à la sécurité pour tolérer impulsivité et droit à la colère, en maintenant des exigences sur leur expression. Différer les annonces de sanction, les formuler sans affect, les faire dire par un tiers, sans jamais confronter l'élève à son trouble spécifique, l'inscrire dans un projet de restauration de l'estime de soi avec l'aide dialoguée d'un adulte tuteur sont des pistes à explorer. Elles supposent temps de travail collectif, formation, collaboration avec Rased et équipe pluridisciplinaire et, de sortir au préalable des mythes de « l'autorité naturelle » et de l'expérience « réponse à tout » pour ne pas faire l'économie des moyens nécessaires.

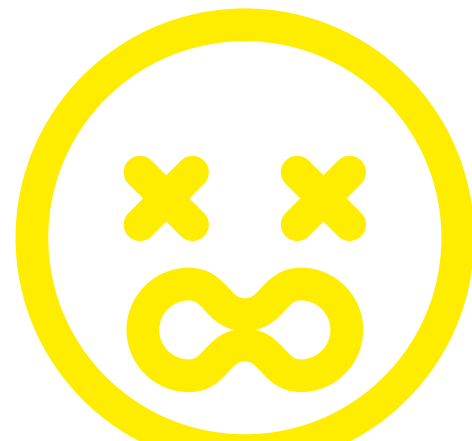
COURTS

POUR QUE LA {MATERNELLE} FASSE ÉCOLE

« Apprendre à se poser des questions, se questionner pour apprendre ? », les 14^e rencontres nationales du GFEN sont moins là pour donner des réponses que pour se poser collectivement des questions. Elles se tiendront le samedi 28 janvier à la Bourse du travail, Paris X^e. Inscription sur GFEN.FR

666

ARTICLES ET INTERVIEWS ou encore 416 dossiers et fiches pédagogiques pour « mettre du cinéma dans son enseignement ». Ces ressources, rédigées par des enseignant-es, sont accessibles sur le site « zéro de conduite » en référence au film de Jean Vigo.



LE MEN COUPE ± LES AILES DES ± GAFAM*

Le ministère de l'Éducation nationale (MEN) a publié au JO du 15 novembre une requête adressée aux académies « d'arrêter tout déploiement ou extension » des solutions Microsoft et Google. Sans engagement ferme sur les échéances à tenir, cette position fait suite à un avis défavorable de la CNIL formulé en mai 2021, alertant du « risque d'accès des autorités américaines aux données personnelles des élèves », considérées comme sensibles. La Direction du numérique éducatif (MEN) souhaite ainsi mieux sensibiliser les personnels à la protection des données numériques dès ce début 2023.

*Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft

LES MATHÉMATIQUES À LA CARTE

Du 6 au 15 mars se tiendra la Semaine des mathématiques à l'école. L'opération vise à insister sur le rôle des maths dans la formation à la citoyenneté, leur lien avec les autres disciplines et à renforcer leur attractivité. Cette année, le thème « Mathématiques à la carte » met au menu de nombreuses déclinaisons comme les probabilités dans les jeux de cartes, la représentation du territoire, la programmation de carte électronique et même la carte de restaurant.

EDUSCOL.EDUCATION.FR



© Ville de Malakoff - Séverine Fernandez

> JPA LE DROIT AUX VACANCES

Aider les enfants à partir en vacances, c'est l'objectif de la campagne de solidarité organisée chaque année par la JPA* depuis 1947. 4,6 millions d'enfants ne sont pas partis en vacances en 2021. Au programme de cette 78^e édition, un « parcours citoyen » pour réfléchir sur les droits des enfants et un projet de recyclage solidaire de cartouches d'imprimantes. Attitude écoresponsable et soutien au départ en vacances grâce à l'argent récolté.

SOLIDARITEVACANCES.JPA.ASSO.FR

*Jeunesse en plein air

/// L'INFO SUR TOUS LES FRONTS

C'est le thème 2023 de la Semaine de la presse et des médias à l'école, du 27 mars au 1^{er} avril. Une édition qui coïncide avec le quarantième anniversaire du CLEMI*. Les inscriptions pour bénéficier de magazines et d'accès gratuits à des médias en ligne sont possibles jusqu'au 24 janvier. Un dossier pédagogique permettant d'aborder les questions de désinformation, de captation de l'attention ou du journalisme de guerre est déjà en ligne.

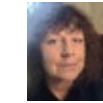
WWW.CLEMI.FR

*Centre de liaison de l'enseignement des médias d'information

2021

C'EST LE NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR CLASSE ÉLÉMENTAIRE EN FRANCE. Selon un rapport de la Depp « L'Europe de l'éducation en chiffres », la France est le pays européen où les classes sont les plus chargées, la moyenne européenne se situant à 19,3.

NICOLE RAYBAUD-PATIN



docteure en Sciences de l'éducation et de la formation, chercheuse à l'unité mixte « Éducation, formation, travail, savoirs » à Toulouse*

1. COMMENT LES PE SE SONT-ELLES SAISIÉS DES ÉVALUATIONS NATIONALES EN CP?

Les processus d'appropriation que j'ai observés chez trois PE de CP suivies pendant deux ans sont des éléments que l'on retrouve souvent. Elles ont adapté les évaluations nationales avec quatre objectifs en tête : rassurer, aider, encourager et maintenir au travail leurs élèves. Cela les amène à ne pas suivre les prescriptions sur la durée à consacrer à chaque item ou sur les consignes à passer. Elles ont ajouté des éléments, répondu aux questions des élèves, segmenté les passations. Elles ont pu aussi les instrumentaliser, notamment en les préparant, pour donner une image positive de leur travail, en particulier lors des visites d'IEN post-passations.

2. SONT-ELLES UN OUTIL DE PILOTAGE ET UNE AIDE DIDACTIQUE, COMME L'ANNONCE LE MINISTÈRE?

Faire passer des évaluations en imposant les exercices, les consignes et les modalités de passation et de saisie des résultats offre l'apparence d'un habillage scientifique qui

pourtant n'existe pas. Les biais cités plus hauts sont trop importants pour que ces évaluations soient un outil de pilotage fiable. Pour les PE suivies, ces évaluations sont chronophages et très peu utiles. Elles n'apportent pas d'information nouvelle sur les élèves qu'elles connaissent déjà. Les remédiations proposées par le ministère de l'EN ne portent que sur les exercices ratés, sont individuelles et déconnectées de leur pratique quotidienne. Les enseignantes leur préfèrent les outils qu'elles construisent, échangent entre elles ou les dispositifs existants comme les APC ou le recours au Rased.

3. QUEL EST L'IMPACT DE CES ÉVALUATIONS?

Les PE les ont subies, soumises à une pression hiérarchique forte. Elles ont eu l'impression d'être jugées par l'institution. Les enseignantes se sont senties dépossédées, reléguées au rang d'exécutantes alors qu'elles auraient préféré une batterie d'exercices qui ne soient pas limités au français et aux mathématiques et qui leur permettent d'évaluer leurs élèves au fil de l'eau. Rendre compte aux parents a parfois été difficile car les outils fournis n'étaient pas lisibles pour eux. Ces PE ont pu être mises en cause par les parents lorsque leur enfant était en échec, échec incompréhensible pour eux quand le ministre de l'EN affichait que tous les élèves devaient réussir.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORDACHAR

*Co-auteur de l'ouvrage « Appropriations de nouvelles prescriptions. Activités en éducation scolaire » sous la direction de Rémi Bonasio et Hélène Veyrac, éd. Octares.



UNE ENQUÊTE DE LA FNDEN*

concernant 4149 écoles maternelles et élémentaires pointe le manque d'intimité et le nettoyage insuffisant des toilettes scolaires. Le système d'assainissement serait souvent « défaillant ». Résultat, 8 enfants sur 10 se retiennent d'aller aux toilettes, ce qui nuit à leur santé et à leur concentration en classe.

*Fédération nationale des délégués départementaux de l'Éducation nationale

© Millerand/JPA

CRÉER N'EST PAS UNE CHIMÈRE

AVEC L'ARTISTE, la séance de portraits incarnés est un travail d'équipe.



Quand une classe de CM2 du Kremlin-Bicêtre devient un atelier de conception en vue d'une exposition à la Maison de la photographie Robert Doisneau (Val-de-Marne).

En entrant dans la classe d'Aurélié Dupuis, le bouillonnement de travail est saisissant. Ses 28 élèves de CM2 de l'école Charles Péguy du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) sont affairés à tracer, découper, coller, colorier librement. «Aujourd'hui, c'est un véritable «workshop»», confirme Gilberto Güiza-Rojas, l'un des deux photographes intervenant dans le cadre du projet «Photographie à l'école» proposé par la Maison de la photographie Robert Doisneau de Gentilly. Crépons, cartons, craies grasses, feutres, compas circulent. Inès

découpe méticuleusement des plumes en papier de soie, Daniel colore son masque, Assia et Violeta se demandent quel papier utiliser pour leur déguisement de chimère... Les travaux manuels sont entrecoupés d'interrogations personnelles et de conseils par les pairs ou les adultes. «C'est bien qu'à un moment donné cela ne ressemble plus à une classe ordinaire», apprécie l'enseignante. Cette concentration et cette coopération sont soulignées par Aurélien Bouisse le directeur: «l'intérêt de fonctionner en projet est flagrant quand on passe devant la classe et que l'on constate l'implication et l'autonomie des élèves». Pour Ayoub, un des costumiers en herbe, «passer du dessin au déguisement, c'est super!». C'est effectivement un des objets de cette journée consacrée à la finalisation du projet. Après avoir imaginé et rédigé la description d'une chimère, les élèves l'ont représentée sous forme de collages puis de costume en vue de réaliser des portraits-photos pour l'exposition. Des visites à la maison Doisneau ont étayé les références. Une occasion d'aborder le sujet du nu dans l'art. «Pas évident et donc intéressant à traiter», commente Matthias Warnet, autre

enseignant de l'école participant régulièrement au projet et gardant ses habitudes de sorties culturelles.

ABORDER LA PHOTOGRAPHIE

Les activités plastiques ont été ponctuées par un travail autour de la photographie. Projection et lecture d'images, prises de vue à partir d'une recherche d'éléments «animal» au sein de la classe... «l'idée est de donner du sens à l'image» explique Rafaël Serrano le second photographe associé au projet. Pour lui, il s'agit de «passer de la description au ressenti et à l'interprétation, travailler sur la conception, la production et la réception et faire écho à des références artistiques comme l'art brut ou des cultures populaires tels que les masques des Diablos de Yare du Venezuela». Les enfants ont été sensibilisés aux questions de cadrage, de lumière, de couleur, d'ombre mais aussi de point de vue. «L'image est forcément une intention» complète Gilberto. Les élèves sont ainsi amenés à exprimer leurs opinions, à dépasser les apparences pour percevoir la polysémie des images, les dessins de l'artiste et les effets lors de la réception.

UNE FORTE ATTENTION À LA CREATION

Suite à des aléas dus au Covid, des séances d'ateliers ont été reportées et concentrées sur une journée. «Finalement, cela donne du temps au processus de création», note Aurélie. Elle avoue volontiers sa volonté de «décomplexer les aspects techniques» et son attachement à travailler avec des artistes pour «ouvrir sur le monde». Un plaisir partagé par les élèves. Alice aime «inventer la chimère et tenir l'appareil photo», Selvin s'enthousiasme de «rencontrer des photographes», Manel raconte que «ce qui est bien, c'est que nous créons nous-mêmes et ça demande de l'imagination». Ce lâcher-prise pédagogique exige à la fois un cadrage cohérent et une souplesse de l'enseignante. Le duo de photographes semble également convaincu de cette démarche. Pour Rafaël, «les activités plastiques sont une flexibilité nouvelle» qui lui permet de «s'amuser aussi». De son côté, Gilberto estime que «c'est intéressant de construire un univers, d'évoluer avec les enfants dans un dispositif ouvert. Ne pas vouloir un costume parfait mais une recherche

plastique expérimentale.»

Les dernières griffes, ailes et cornes confectionnées, la classe passe à l'étape de la prise de vue. Incarner sa chimère selon les caractéristiques attribuées, orienter le flash ou cadrer l'appareil, autant de positionnements que les élèves expérimentent à tour de rôle évoluant de modèle à photographe en passant par assistant. «On sent une certaine magie à devenir un être fantastique», relate Rafaël. Cette journée d'effervescence se

«L'IMAGE EST FORCÉMENT UNE INTENTION»

conclut par un visionnage commenté des clichés. Par la suite, la production écrite d'une fiche documentaire de chaque chimère, sur le modèle d'une page scientifique, permettra de nouvelles passerelles disciplinaires, avec l'objectif un peu espiègle de rendre crédible l'imaginaire. Pour l'aboutissement final, il faudra attendre le vernissage du 14 juin et l'exposition des photos à la maison Robert Doisneau. «Ce projet, c'est donner d'autres moyens d'expression, changer les regards en instaurant des partages de moments exceptionnels individuels et collectifs», conclut Aurélie, aussi ravie que ses élèves.

MATHILDE BLANCHARD



CLAIRE LEMOINE
Responsable pédagogique de la Maison de la photographie Robert Doisneau

QUELLES SONT LES VISÉES DU PROJET «PHOTOGRAPHIE À L'ÉCOLE»?

Si la prise de vue est une gestuelle qui s'apprend, l'image est un langage qui s'acquiert. Ce programme permet aux enfants de croiser pratique photographique et décryptage des clichés qu'ils créent pour mieux appréhender le flot

d'images qui font désormais partie de leur quotidien.

QUELLES PARTICULARITÉS DE L'ART PHOTOGRAPHIQUE?

La photographie est aujourd'hui accessible à tous et toutes et omniprésente dans nos environnements. Nous invitons les enfants à avoir une pratique artistique de ce médium et à se rendre compte que c'est la vision et la démarche de l'artiste qui permettent de produire des images fortes et singulières susceptibles de toucher les gens et de raconter des choses.

COMMENT STIMULER LA CRÉATIVITÉ?

À mon sens, les enfants sont plutôt curieux et créatifs mais ce que nous essayons de développer chez eux est leur capacité d'analyse et de réflexion autour de leurs pratiques créatives et de ce qui en ressort. Pourquoi et comment j'ai réalisé cette image? Pourquoi et comment je peux la partager avec d'autres? En ce sens, la finalisation du projet par une exposition collective à la Maison Doisneau et la publication d'un magazine est essentielle dans notre démarche. PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.

AU PROGRAMME

Dans les programmes de l'école élémentaire, l'expérimentation est au cœur de la discipline: «l'enseignement des arts plastiques développe particulièrement le potentiel d'invention des élèves, au sein de situations ouvertes favorisant l'autonomie, l'initiative et le recul critique.» Les démarches de projet et de questionnement y sont privilégiées. Pour Émeline Reverdiau, conseillère pédagogique en arts plastiques du Val-de-Marne, il s'agit entre autres «de développer le langage esthétique et l'imaginaire, d'autoriser l'enfant à s'exprimer, de concert avec un étayage par des rencontres et références artistiques». Selon elle, plus largement, l'art permet de «développer la singularité des personnes, ce qui fait de nous des êtres sensibles, capables d'avoir un avis éclairé et ouvert».

RESSOURCES

«La photographie, reflet d'une vision d'un monde» propose des exemples de projets, des références d'artistes, des liens pour aborder l'aspect historique. Des pistes disponibles sur le site eduscol.education.fr De même, les enseignants et enseignants désireux de mettre en place un projet autour de la photo peuvent s'inspirer des propositions du site de l'OCCE «Pratique de la photo à l'école».

OCCE.COOP

35% des écoles bénéficient d'un partenariat avec des musées et des lieux d'exposition. Mais les partenariats culturels en général sont moins fréquents, de 12 points inférieurs, pour les écoles en milieu rural (rapport ministère de la Culture - mars 2020), scolaire.



ADAGE C'est l'application de l'Éducation nationale, accessible par l'intranet professionnel, qui vise à accompagner les équipes pédagogiques pour monter des projets d'éducation artistique et culturelle.



29% seulement de la population ont visité un musée ou une exposition sur une année. Et cette moyenne cache une forte inégalité de pratiques culturelles puisque 62% des cadres sont concernés pour seulement 18% des ouvriers ou employés (Observatoire des inégalités 2021).



QUESTIONS & RÉPONSES

Q: QU'EST-CE QUE LE DEVOIR DE NEUTRALITÉ ET L'APPLICATION DU PRINCIPE DE LAÏCITÉ POUR UN AGENT DE L'ÉTAT ?

R: Les agents publics disposent de la plénitude des droits des citoyennes et citoyens. Toutefois, dans l'exercice de leurs fonctions, l'obligation de neutralité et le respect du principe de laïcité s'imposent : interdiction de manifester toutes opinions religieuses, politiques ou philosophiques. De même, les agents de l'État doivent faire preuve d'impartialité, se départir de tout préjugé d'ordre personnel envers les usagers.

Q: JE VEUX FAIRE UN PARTENARIAT AVEC UNE MARQUE PRIVÉE. EN AI-JE LE DROIT ?

R: Il existe un principe de neutralité commerciale. De ce fait, toute publicité est interdite à l'école. Toutefois, un partenariat est possible s'il présente un intérêt pédagogique et que les activités proposées s'inscrivent dans le cadre des programmes scolaires. Elles peuvent prendre la forme de soutien, de parrainage, d'actions de sensibilisation, de promotion, d'aides diverses ou de fourniture de kits pédagogiques. Néanmoins, qu'ils s'agissent d'interventions, de documents, de

matériel... élaborés par une entreprise et portés à la vue des élèves, aucun message publicitaire ne peut être apparent ou suggéré.

IL Y A UNE MENACE DE FERMETURE DE CLASSE DANS MON ÉCOLE, QUE PUIS-JE DIRE OU FAIRE ?

R: Il existe une obligation de discrétion professionnelle pour la ou le fonctionnaire. Il ne peut pas faire état publiquement d'informations dont elle ou il aurait eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions. En revanche, il est possible d'informer le conseil d'école des

effectifs prévisionnels ainsi que des risques de fermeture. Lorsque l'information est publique, c'est-à-dire accessible à toutes et tous (exemple publication syndicale), un PE peut informer les parents d'élèves. En cas de manifestation ou de mobilisation organisée par les parents ou une organisation syndicale, l'agent public y participe en tant que citoyen ou citoyenne. L'expression dans la presse se fait au titre de ce même statut sans référence à ses fonctions professionnelles. Les personnes parlant au nom d'une organisation syndicale ont à ce titre toute liberté de parole.

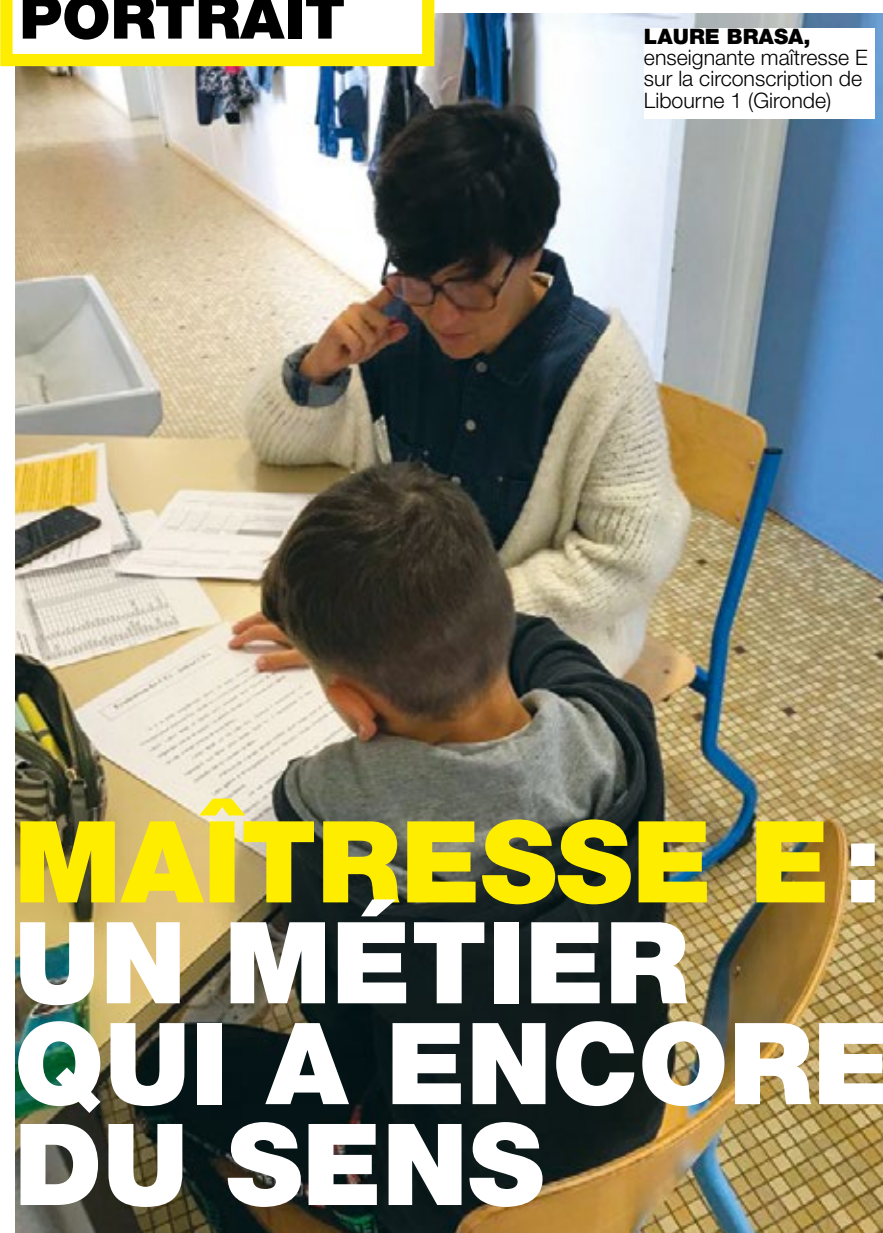
CALENDRIER DES PAIES ET PENSIONS 2023

Selon les établissements bancaires, un écart d'un jour avec ce calendrier peut être constaté.

	PAIE	PENSION
JANVIER	Vendredi 27	Lundi 30
FÉVRIER	Vendredi 24	Lundi 27
MARS	Mercredi 29	Jeudi 30
AVRIL	Mercredi 26	Jeudi 27
MAI	Lundi 29	Mardi 30
JUIN	Mercredi 28	Jeudi 29
JUILLET	Jeudi 27	Vendredi 28
AOÛT	Mardi 29	Mercredi 30
SEPTEMBRE	Mercredi 27	Jeudi 28
OCTOBRE	Vendredi 27	Lundi 30
NOVEMBRE	Mardi 28	Mercredi 29
DÉCEMBRE	Mercredi 20	Jeudi 21

PORTRAIT

LAURE BRASA,
enseignante maîtresse E
sur la circonscription de
Libourne 1 (Gironde)



MAÎTRESSE E: UN MÉTIER QUI A ENCORE DU SENS

Un parcours professionnel qui a fait de Laure Brasa une maîtresse E fière de son métier. Pour combien de temps encore ?

Le parcours professionnel de Laure Brasa l'a conduite à exercer son métier au service d'élèves pas toujours à l'aise avec les attentes scolaires. Maîtresse de CP et CE1 en milieu rural, elle est mise en difficulté par un élève qui éprouve ses ressources professionnelles et personnelles. « Tous mes gestes professionnels étaient remis en

question, c'était rebondir ou sombrer ! », affirme-t-elle. Accompagnée d'une conseillère pédagogique qui lui permet de prendre du recul, d'analyser la situation et de construire de nouvelles réponses, la sortie de l'impasse dans laquelle elle était engagée la fait cheminer. Sous la pression amicale d'une collègue maîtresse G, elle accepte d'occuper un poste de « faisant fonction » de maître E à ses côtés. Un virage décisif. Le besoin de formation se fait impérieux. Hasard du calendrier des réformes, elle suit la dernière année de formation au CAPA-SH* mêlée d'éléments de la nouvelle formation CAPPEI**. De nombreux modules sont alors communs aux formations E et G et font craindre la perte de spécificité de

chacune des missions. « L'accompagnement des tuteurs, même s'il avait déjà été réduit, était encore solide, confie Laure. Cette formation était très perturbante mais m'a fait relever la tête... ». Les nouvelles prescriptions institutionnelles entrant en vigueur lui font pourtant dire : « À peine formée, j'avais l'impression d'être déjà périmée ! ».

DES RESSOURCES AU PLUS PRÈS DU MÉTIER

« J'avais été formée à prendre des enfants en petits groupes et dès la rentrée suivante, on m'a dit : « C'est terminé, maintenant c'est de la co-intervention », témoigne-t-elle. Je ne savais pas du tout ce que c'était, ni quels étaient les avantages et les inconvénients... donc j'ai trouvé les endroits où je pouvais construire des réponses à mes questions. » Pour compléter les modules de formation, elle décide d'intégrer l'association des maîtres E de Gironde puis d'assurer les missions de tutrice CAPPEI. Avec ses pairs, elle échange, réfléchit et construit de nouveaux gestes professionnels articulant prescriptions institutionnelles et culture du métier. « Cette transformation de notre métier me questionnait énormément, je ne voyais pas l'intérêt des nouvelles orientations, si ce n'est une prise en charge massive des élèves, remarque Laure. Par le travail de tutrice, par des échanges au sein de l'association, j'ai pu réfléchir et me référer à mon éthique professionnelle pour pouvoir dire : dans ce cas-là ça marche, mais là, ça ne marche pas. » Avec ses collègues du Rased, elle assume aussi d'assurer une présence régulière dans toutes les écoles du secteur alors que les prescriptions vont plutôt dans le sens d'interventions massées. « Pour nous, ce qui prime c'est l'intérêt des élèves, affirme-t-elle. Nous avons la chance d'avoir un IEN qui, même s'il nous incite toujours à suivre les préconisations institutionnelles, a confiance dans notre professionnalité et respecte nos choix. » « Je suis heureuse au travail mais je sens que le métier bouge, s'alerte Laure. Aller toujours vers plus de quantitatif au détriment du qualitatif peut me faire perdre le sens du métier... C'est très insécurisant et pourrait me faire renoncer à l'exercer. » CLAUDE GATHERON

* CAPA-SH : Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap
** CAPPEI : Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

par Marion Katak

LIVRES

Grand froid

Si l'hiver se fait très doux, il n'en reste pas moins que c'est le meilleur moment pour parler de froidure, verglas, neige, glace, flocons mais aussi de bonnets, d'écharpes, moufles, d'animaux polaires... L'occasion de partir sur papier glacé à la rencontre d'histoires frigidantes, sous forme de documentaire, de roman ou de poésie...

Une **Expédition Antarctique**, voilà qui promet une aventure bien fraîche. Cet album au format original d'igloo, est un superbe documentaire. Une découverte de l'Antarctique à la suite de Tom, journaliste qui réalise son rêve d'enfant, aller sur le mystérieux continent gelé. Invité à vivre quelques temps dans la station météorologique, Tom délivre toutes sortes d'informations passionnantes. Les dessins, aux multiples détails et aux couleurs glacées, aident à comprendre et assimiler certaines données scientifiques, de l'histoire à la météo, des enjeux climatiques à la faune locale. Passionnant! Dans la même veine des documentaires sublimes, **Grand Nord**, centré sur les animaux vivant sur l'autre pôle. Chaque double page est consacrée à une espèce, merveilleuse gravure aux couleurs douces d'un côté, de l'autre texte

"CE GRAND NORD OÙ TOUT EST BLANC"

judicieusement organisé en paragraphes facilement avalés par les jeunes lecteurs, pour donner les informations importantes, en plus d'une petite carte d'identité. Outre la qualité scientifique rendue accessible aux jeunes amoureux des animaux, les illustrations confèrent à ce livre une dimension artistique particulière. **Une histoire de neige** est un petit roman de la vie quotidienne. Cette enfant adore lire, elle passe tout son temps à dévorer des livres. Alors qu'elle est plongée dans une histoire qui se passe en Laponie, ce Grand Nord où tout est blanc, elle se réveille un matin dans un silence inhabituel. La neige, qu'elle n'a jamais vue, mais imaginée et rêvée à partir de ses lectures, s'est invitée chez elle, comme dans son livre. Racontée à la première personne, une jolie confrontation du réel avec la lecture. **Sous un manteau de neige** est l'histoire de Korb, élevé dans les bois par une louve – qui doit apprendre à vivre avec les hommes après la disparition de sa mère adoptive – accompagné par Ursus et Guenille, protecteurs de la forêt. La lecture de cette pièce de théâtre, réécriture poétique et moderne du mythe de l'enfant loup, à fortes dimensions onirique et métaphorique, égare les sens, elle est à réserver aux plus grands. **Pizza 4 saisons**, est une traversée poétique des quatre saisons. Pour tous ceux qui emmènent leurs élèves dans les bois et qui ont à cœur de leur faire découvrir la nature, de mettre en mots sensations et observations, c'est un régal, autant par les textes que par les illustrations. Ainsi, en hiver, « *Il dit : on n'est jamais seul avec des empreintes dans la neige* », et un petit renard passe, à la lumière d'un réverbère, devant une maison à l'entrée d'un bois.

- ▶ **EXPÉDITION ANTARCTIQUE**, de Tania Medvedeva, ill. Maria Vyshinskaya, Éd. Rue du Monde C3
- ▶ **GRAND NORD**, de Marieke ten Berge, ill. Jess Goossens, Éd. Rue du Monde C2 C3
- ▶ **UNE HISTOIRE DE NEIGE**, de Madeleine Assas, ill. Ella Coutance, Éd. Actes Sud Junior
- ▶ **SOUS UN MANTEAU DE NEIGE**, de Joël Jouanneau, Éd. Actes Sud Junior
- ▶ **PIZZA 4 SAISONS**, de Thomas Vinau, ill. Anne Brouillard, Éd. Thierry Magnier



À lire et écouter À la belle étoile

Les Ogres de Barback seront en tournée en 2023 avec le 4^e et très bel opus des aventures de Pitt Ocha à bord de son « Vélo à propulsion phonique ». Le livre-disque, paru en octobre dernier, comprend 21 chansons, 1 conte musical, et plein d'invités dont Aldebert, Juliette, Francis Cabrel, Charlélie Couture, Ariane Ascaride, et des illustrations magnifiques. Les thèmes du monde d'aujourd'hui (attentats, féminisme, écologie...) sont abordés avec bienveillance, humour et espoir. Bref, à écouter et à chanter avec nos petits ogres ! Pour en savoir plus ▶ LESOGRES.COM



©E. Fleury - L. Le Guen

ART Snow Artist

Alors que des pluies de flocons s'abattent sur une étendue silencieuse, un homme marche seul, armé d'un compas, et trace des dessins géométriques de toute beauté sur plusieurs hectares dans la neige. Cet homme curieux est un pionnier du « Snow Art ». C'est la saison idéale pour découvrir ses œuvres sur sa page Facebook ▶ SIMON BECK'S SNOW ART



©Musée de l'Institut du monde arabe



©Simon Beck

INTERVIEW Marc Boutavant

POURQUOI DESSINER POUR LES ENFANTS ?

Ce qui me plaît avant tout est d'illustrer des textes à destination des enfants. Être seul face à la création ne m'intéresse pas. J'aime partager l'énergie des auteurs, interpréter leurs « recettes » pour, comme en cuisine, nourrir les enfants. Avec « Ariol » ou « Chien Pourri », c'est comme des frites : ça plaît à beaucoup et c'est un plaisir que de les toucher avec cette qualité littéraire. « Vous avez bercé mon enfance » me disent des grands de 18/20 ans. Au fond, c'est exactement ce

que je voulais : bercer, envelopper, accompagner, mais surtout ne pas endormir.

COMMENT DÉCRIREZ-VOUS VOTRE UNIVERS ?

On m'a confié beaucoup d'histoires, c'est une grande responsabilité. Avec « Chien Pourri », je devais ajouter du poli à quelque chose d'un peu rugueux. Je revendique la tendresse : faire « mignon », ce n'est pas réducteur, c'est mignon-intelligent et sensible. La tendresse est un véhicule pour le texte et passe par

beaucoup de couleurs. Je fais très attention aux personnages, à leurs regards, leurs interactions, pour leur donner une existence. Il faut une cohérence, un

BIO
Marc Boutavant, illustrateur, lauréat de la Grande Ourse 2022



©DR

LYON Hommage à Pierre Soulages

Le musée des Beaux-Arts de Lyon rendra, les 11 et 12 mars prochains, un hommage à cette figure majeure de la scène artistique disparue récemment : ateliers, lectures, médiations, conférence et projections de films. ▶ MBA-LYON.FR/EN/NODE/1534

EXPO PARIS Femmes en leur jardin

Le musée de l'Institut du monde arabe à Paris expose Baya, l'artiste algérienne la plus singulière du XX^e siècle, propulsée dès l'âge de 16 ans au sommet de la notoriété.

Une exposition rétrospective qui nous invite à (re)découvrir le bestiaire énigmatique de ses céramiques, et surtout ses peintures joyeuses et colorées montrant une nature luxuriante, comme une ode à la vie. Jusqu'au 26 mars.

▶ IMARABE.ORG

réalisme qui permettent à l'enfant de s'approprier le texte. Le décor planté, je rajoute de l'espièglerie. Je trouve ma place, mon univers me ressemble.

ÇA FAIT QUOI DE RECEVOIR LA GRANDE OURSE ?

Passé la surprise, la reconnaissance du Salon de Montreuil, c'est délicieux ! D'autant que mon premier personnage était un petit ours... Alors de l'ourson à La Grande Ourse, il y a un petit côté féérique qui sonne bien ! Je vais continuer mes duos-covoiturages avec mes auteurs habituels, en essayant aussi de trouver de la place pour de nouvelles collaborations. PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK



©Miraz/NAJA

Un système de santé à bout de souffle

La « triple épidémie » de Covid-19, de bronchiolite et de grippe, vient percuter un système de santé exsangue.

Les mesures annoncées par Emmanuel Macron le 6 janvier ont reçu un accueil mitigé qu'il s'agisse de l'hôpital, de la médecine de ville ou des catégories de personnels. En attendant, le système de santé reste dans le rouge. Début octobre 2022, face à l'augmentation des passages aux urgences et des hospitalisations des enfants atteints de bronchiolite, les services pédiatriques se retrouvent paralysés. La France prend conscience que même la santé des enfants n'est plus assurée et que tout le système de santé publique est touché. La « triple épidémie » de Covid-19, de bronchiolite et de grippe vient enfoncer

le clou. Les urgences n'en finissent pas d'être débordées, de nombreuses opérations sont reportées avec la mise en place des « plans blancs ». La médecine générale de ville n'arrive plus à répondre aux demandes de soins. Dans le rural, les déserts médicaux se multiplient malgré l'incitation faite aux médecins pour s'y installer. Épuisement, perte de sens du métier, manque d'attractivité, conditions de travail entraînant une maltraitance des patients sont le quotidien des personnels de santé. C'est uniquement grâce à leur investissement que le système réussit avec peine à maintenir la tête hors de l'eau.

CHANGEMENTS STRUCTURELS ET INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES

Il devait y avoir un « avant » et un « après » confinement mais le constat est sans appel : les Français attendent toujours de véritables changements. Après le Ségur de la santé, afin de renforcer les moyens des Agences régionales de santé, le ministre de la Santé déclenche en novembre dernier le dispositif d'urgence ORSAN*. 400 millions d'euros ont été aussi alloués à l'hôpital. Mais ces mesures sont très insuffisantes. La suppression du numérus clausus (loi santé de 2019) mise en avant par le gouvernement permettra-t-elle à elle seule d'augmenter le nombre de médecins ? Des investissements plus conséquents et des changements structurels sont nécessaires.

NELLY RIZZO

*ORSAN : Organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles.

Lycées professionnels : la colère gronde

La colère monte dans les lycées professionnels (LP) et les mobilisations s'enchaînent depuis la rentrée de septembre. Pour la FSU, le gouvernement a franchi une ligne rouge dès la nomination de Carole Grandjean au poste de ministre déléguée à l'enseignement professionnel placée sous la double autorité des ministères du Travail et de l'Éducation nationale. Ce choix acte le fait qu'élèves et personnels de l'enseignement professionnel public ne relèveraient plus du seul ministère de l'Éducation nationale.

CONCLUSIONS DES TRAVAUX FIN FÉVRIER

La ministre a lancé quatre groupes de travail sur cette réforme impliquant des représentants syndicaux, des régions, des parents d'élèves, des établisse-

ments, des entreprises ou encore des collectivités. Les conclusions de ces travaux seront rendues publiques fin février. Une deuxième phase de construction de la réforme sera alors initiée. Cette « réforme des lycées professionnels sur le modèle de l'apprentissage » sera lourde de conséquences aussi bien pour les jeunes que pour les enseignant-es. Elle acte une formation professionnelle réduite à l'objectif d'employabilité immédiate et nie la dimension émancipatrice d'une culture commune basée sur un équilibre entre enseignements généraux et professionnels. La poursuite d'études est aussi compromise et l'assignation à résidence sociale des jeunes issus des milieux populaires – qui constituent l'essentiel de la population scolarisée en LP – s'en trouve renforcée. CLAUDE GAUTHERON

Précarité étudiante : que fait l'État ?

Syndicats étudiants et associations caritatives alertent depuis la rentrée universitaire sur l'accélération de la dégradation des conditions de vie des étudiant-es. Après deux années sous le régime de la pandémie, la rentrée 2022 devait être celle du retour à la normale. C'était sans compter la hausse de l'inflation qui a contribué à une augmentation des coûts de la vie étudiante estimée entre 6,47% (UNEF*) et 7,38% (FAGE**). Selon l'Observatoire de la vie étudiante, le logement constitue le principal poste de dépenses des étudiants (57% de leur budget en 2022) et seulement 6% d'entre eux bénéficient de places en résidences universitaires. Dans ce contexte, alimentation et santé constituent des variables d'ajustement alors que l'une et l'autre ont vu leur coût augmenter. Ainsi 56% des étudiant-es disent ne pas manger à leur faim et regrettent l'abandon du dispositif « repas à un euro » en vigueur pen-



© Fixavill/Shutterstock

dant la pandémie. Ils et elles ont de plus en plus souvent recours aux épiceries solidaires ou aux paniers servis par les associations. Du côté de la santé, ce sont les soins psychologiques et les suivis gynécologiques liés à la contraception auxquels renoncent d'abord les étudiant-es. Les organisations représentant les étudiant-es dénoncent une insuffisance de l'État pour lutter contre cette précarité. CLAUDE GAUTHERON

* UNEF, Union nationale des étudiants de France
** FAGE, Fédération des associations générales étudiantes



ISABELLE GILLETTE-FAYE
Présidente de la Fédération GAMS*

1. QUELLE RÉALITÉ DE L'EXCISION EN FRANCE ?

En 2019, 120 000 femmes, issues des première et deuxième générations de l'immigration, résidentes en France, étaient victimes de mutilation sexuelle, et plus particulièrement en Ile-de-France. Mais nous craignons une augmentation en raison de la crise du Covid ou de situations socio-politiques dégradées dans des régions où ce problème, pour des raisons de représentations stéréotypées, est peu abordé telles que l'Afrique de l'Est, le Moyen Orient ou l'Asie.

2. QUELS MOYENS POUR LUTTER CONTRE CES VIOLENCES ?

Il existe des unités de soin, des prises en charge, un plan national de lutte contre l'excision. C'est important, mais le mot clé est la prévention. La libération de la parole est difficile car souvent la victime ne considère pas cela comme une violence et est prise dans un conflit de loyauté. Informer, former les professionnels médicaux, sociaux, dans la justice ou l'éducation, est fondamental pour pouvoir accompagner les victimes mais aussi faire de la prévention auprès des personnes à risque. PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE BLANCHARD

* Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles, des mariages forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants.

“Les parents ont des idées sur l'école et des propositions pour qu'elle n'oublie personne”

POURQUOI DONNER LA PAROLE AUX «SANS-VOIX» ?

MARIE-ALETH GRARD : Dans notre système scolaire obligatoire, de la maternelle au collège, trois millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté et parmi eux 1,6 million vit dans la grande pauvreté. Leurs familles cumulent les précarités avec des problèmes d'accès aux droits fondamentaux comme l'emploi, la santé ou le logement. Les enfants sont pris dans un déterminisme social où l'échec scolaire se reproduit. Il nous a semblé important de donner la parole à des parents militants d'ATD Quart Monde pour montrer la réalité de leur situation et qu'ils ont des idées sur l'école et des propositions pour qu'elle n'oublie personne. Ils ont décidé de se faire entendre pour faire bouger les choses en allant chercher d'autres parents mais aussi en participant à des temps de réflexion communs avec des enseignantes et enseignants.

QUELLES SONT LES RÉPERCUSSIONS À L'ÉCOLE DES CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS EN SITUATION DE GRANDE PAUVRETÉ ?

M-A. G. : Les personnels enseignants se retrouvent face à des enfants qui ont des réactions ou des réponses qui peuvent les dérouter. On ne réagit pas de la même manière quand on vit dans la grande pauvreté, lorsqu'il n'y a pas d'espace à soi pour faire ses devoirs, les bonnes affaires de sport... Dès le plus jeune âge, les enfants ressentent qu'ils sont différents et que le regard des autres l'est aussi. Ils sont pris dans un conflit de loyauté entre l'envie de suivre ce que propose l'école et l'impression de trahir leurs parents s'ils rentrent dans les apprentissages. Le Covid a particulièrement touché ces familles, qui, pour beaucoup sont restées enfermées, car

porteuses de maladies chroniques. Cela a eu des répercussions notamment chez les très jeunes enfants avec des problèmes de propreté, de socialisation, de langage, qui n'existaient pas avant dans ces proportions. La continuité pédagogique a été très compliquée. À la précarité du logement et de l'équipement informatique s'ajoutait un sentiment d'illégitimité pour « faire la classe » avec l'angoisse du décalage avec les autres élèves.

CERTAINS TÉMOIGNAGES CONCERNANT L'ÉCOLE SONT DURS. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

M-A. G. : Certains témoignages peuvent être violents, mais il n'y a aucune volonté de montrer du doigt les enseignantes et enseignants. Les militants dressent un constat. Dans le même temps, ils montrent qu'on peut

“Les enfants sont pris dans un conflit de loyauté entre l'envie de suivre ce que propose l'école et l'impression de trahir leurs parents s'ils rentrent dans les apprentissages”

avancer et donnent des pistes pour faire bouger les choses. Par exemple, la nécessité de plus de discussions sur l'orientation de leurs enfants pour qu'ils aient accès à des études plus longues. Ce sont des parents qui croient en l'école et comptent sur elle pour que leurs enfants aient une vie meilleure. Ils sont à l'opposé de la vision de parents démissionnaires ou éloignés de l'école même si parfois ils ont peur de s'y rendre.



BIO
Marie-Aleth Grard, présidente d'ATD Quart Monde, auteure de «*L'égalité des invisibles. Quand les sans-voix parlent de l'école.*» Le Bord de l'eau, éd. Quart Monde 2022

LA RENCONTRE AVEC UN OU UNE ENSEIGNANTE PEUT-ELLE ÊTRE DÉCISIVE ?

M-A. G. : On peut avoir la chance, ou pas, de rencontrer un ou une enseignante qui sera décisive. Mais en fait tous les enseignants peuvent débloquer la situation. Pour cela, il faut agir des deux côtés car il y a une méconnaissance réciproque. Cela passe notamment par une formation des PE. Avoir des connaissances sur la grande pauvreté, des exemples de ce que ces parents vivent au quotidien peuvent éclairer sur la situation de ces enfants. Ces temps permettraient aussi de mutualiser les expériences. Le travail en équipe est primordial, notamment pour s'interroger sur comment rencontrer toutes les familles. Des questionnaires auprès des parents en leur demandant ce qu'ils savent sur les apprentissages de leurs enfants à

l'école, des entretiens avec tous les parents en début d'année autour des facilités et des difficultés de leur enfant sont des leviers pour rencontrer toutes les familles. Ces rencontres contribuent à les mettre en sécurité vis-à-vis de l'école avec laquelle ils ont parfois eu des expériences douloureuses. Cela demande du temps et des moyens de la part de l'institution. PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORDACHAR

Financer nos retraites sans travailler plus, c'est possible

#UneAutreRépartitionDesRichesses

#Mobilisé·es



RESPECT !
Pour l'école publique
et pour celles et ceux
qui la font !

casden



BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE!

Max, Marie-Elisabeth, Pierrick, Aurélie, agents de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance - capital de 180 478 270 € - Siège social : 50, avenue Pierre-Mendes-France - 75201 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 495 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Román Jehanno • Conception : Insign 2022 • Merci à Marie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste - JADE, Mark, Professeur d'EPS, Marie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste, Pierrick, Responsable énergie, Aurélie, Commandant de police d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



PARIS 2024



PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE